Mon Catalogue.

doit rester par droit de succession aux enfants mâles du nom de de Poul de St Marcan

Digitized by the Internet Archive
in 2018 with funding from
Getty Research Institute

https://archive.org/details/cataloguedegeolo00unse

Paris le 2 Juin 1869

Monsieur,

En passant hier à Soissons j'ai vu Mr Fossé Darcosse, qui était chargé par Mr Verrier de répondre à ~~votre~~ la petite note de votre catalogue concernant la collection d'histoire naturelle du séminaire, sous prétexte que la presse locale était aussi attaquée. Mr Verrier prétend que toute cette collection se trouve encore dans le parloir de St Léger, et pour m'en assurer j'y suis allé avec le fils F. Darcosse; nous n'avons remarqué que cinq

petits tiroirs contenant des objets appartenant surtout à la Minéralogie. — J'ai engagé Mr Fossé Darcosse à vous répondre de suite afin que je puisse vous prévenir.

C'est, je crois, Mr Watelet qui vous a mis au courant de cette affaire, voyez donc s'il n'a pas exagéré le mal.

Mr Delaprairie chez lequel je me suis présenté venait de voir chez lui Mr Vervier qui ne lui a rien dit à ce sujet.

Je viens aussi vous prier de dire à Mr Edmond, de la part de Mr Delaprairie, de demander le prix du transport, de St Thibault au Musée de Soissons, pour tout le pilier qui reste, ou pour la base et les chapiteaux. Un petit devis que

m' votre serait, envoyant ou portrait
à Mr De La Poraille, serait une
bonne chose, je crois.

Je vais commencer ce soir
mon rapport au Ministre
sur le Cimetière gallo-romain
de la Ville d'Arras, et je
compte sur votre obligeance
pour me communiquer les
nouvelles découvertes que vous
pourriez faire d'ici à dimanche.

En attendant, Monsieur, je
vous prie de me croire avec
une parfaite considération
votre très humble serviteur

Bioux

Paris le 5 Juin 1869

Monsieur,

Ne sachant pas si M. P. Darcosse vous a envoyé son journal, je prends la liberté de vous adresser le mien. J'avais chargé le fils de M. Darcosse de dire à son père d'ajourner l'article au sujet du cabinet d'histoire naturelle du séminaire, mais il paraît qu'il n'en pas voulu en tenir compte.

Je suis allé aujourd'hui à l'Institut et j'ai montré à Messieurs de l'Académie des inscriptions, les débris de poteries, les cendres, les charbons, bronzes et la médaille, qui proviennent du cimetière Gallo-Romain de la Villa d'Anet. Je dois vous dire que l'on

Monsieur,

On ne vous oublie jamais quand on a eu l'avantage de vous connaître, et les trop rares instants que j'ai passés près de vous jadis, occupent parfois mes souvenirs et mes regrets.

Avec une pareille disposition d'esprit, vous sentez que j'ai été heureux de recevoir le Catalogue de Géologie que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser, puisque cet envoi me prouve, indépendamment du mérite de l'ouvrage, que je suis resté dans un petit coin de votre mémoire.

Si Dieu me prête vie, j'aurai peut-être, dans un temps plus ou moins éloigné, à vous prier d'accepter un ouvrage philosophique auquel je travaille, depuis deux ans, dans mes très courts moments de loisir; mais

Paris le 10 Juin 1863

Monsieur,

Je reçois le Journal l'Observateur
en parcourant j'ai eu connaissance
de l'article dont vous me parlez.
Je ne sais pas les noms de l'acquéreur
des objets, mais je vais écrire qui
me les dira.

J'ai lu l'article en votre lettre
ce matin dans l'argus et ne
sachant pas si M. F. Barrois vous
enverra son Journal, je mets le
mien à la poste, à votre adresse.

Mon rapport au Ministre de l'instruction
publique, sur le Cimetière Gallo-romain
est terminé, et le plan fait après
demain pour être envoyé samedi
au Ministère. La lecture aura lieu
lundi, et il sera publié dans la revue
archéologique aussitôt que j'aurai
la plus grande hâte qu'il n'en soit
fait parlé dans les journaux de l'Aisne

CATALOGUE

DE

GÉOLOGIE

MINÉRALOGIE

ARCHÉOLOGIE

OBJETS D'ART & DE CURIOSITÉ

RÉUNIS AU CHATEAU DE LIMÉ

(AISNE)

PARIS

IMPRIMERIE DE PILLET FILS AINÉ

RUE DES GRANDS-AUGUSTINS, 5

—

1863

Paris le 27 Avril 1865

Monsieur,

Je crois que vous m'avez autorisé à faire imprimer votre catalogue sans vous en envoyer les épreuves, je crois devoir néanmoins vous les soumettre pour que vous puissiez y jeter les yeux et voir si je n'aurais pas laissé échapper quelques erreurs, surtout dans les articles du catalogue. Ainsi je vous signale le N.° 92 « De la fontaine marchande de Clermont, le joli sujet que voici » avec l'inscription que je vous prie de revoir encore. Je ne comprends pas le sujet dont il est ici question. Est-ce un vase, un tableau, ou

tout autre chose ? Veuillez
s'indiquer comme vous l'avez fait
pour les autres.

Je n'ai pas cru devoir mettre
mon nom auber de la petite
notice sur la seigneurie de Liné
et de la liste des seigneurs de
Liné dont les renseignements
ont été puisés dans des notes que
j'ai recueillies autrefois aux archives
de S'Lô. En ajoutant ces
notices j'ai voulu seulement
chercher à indiquer que les
membres de la famille de Rabbock
n'étaient pas seuls Vicomtes de
Liné. C'est un acheminement
pour le cas où votre famille
voudrait un jour faire usage

d'un titre qui lui appartient, comme
il serait facile de le prouver par
de nombreux et authentiques
documents.

Veuillez me croire, Monsieur,
avec une parfaite considération
votre très humble et
très dévoué serviteur

Jules

Monsieur,

L'imprimerie vient de m'envoyer les premières épreuves de votre catalogue, mais avant de les retourner, je viens vous demander, si toutefois cela ne vous est pas désagréable, d'ajouter à la préface la liste des fiefs et celle des seigneurs et vicomtes de Limé, depuis le 13e siècle jusqu'à la révolution. Ces listes ont été recueillies, il y a plusieurs années, aux archives de l'Aisne, dans une liasse concernant la seigneurie de Limé et je viens de les mettre en ordre pour les publier aussi exactement que possible et autant que le permettent les documents. Je voudrais aussi vous demander s'il

ne serait pas bien de dire
un mot sur Mr Masure par
un renvoi à son article dans
votre Catalogue.

Je vien aussi vous prier de dire
à Mr Edmond, votre fils, que Mr de
Récourt m'a autorisé à enlever tous
les pierres sculptées qui sont arrachés ou à
arracher dans le mur de son potager,
ainsi que les curieux chapiteaux de
l'église primitive et romane qui
se trouvait devant sa porte.
Louis doit aller les enlever un de
ces jours avec Loyaux, mais dans la
crainte que Mr de Récourt ne vienne
me faire une visite et été je le
laisserai un peu dans notre cour
pour le remettre ensuite à la collection

du Château de Lumé.

Je ne vous parle pas de tous les chagrins et les tourments que vous vous donnez tous d'éprouver, car il n'y a que le temps qui puisse apporter une remède à ces choses.

En attendant votre réponse, je vous prie, Monsieur, de me croire avec une parfaite considération,

Votre bien dévoué serviteur

Rivière

INTRODUCTION

Il ne faut certainement pas attacher trop d'importance à la création des musées de département et de toutes ces collections particulières qui se forment de nos jours ; mais il serait injuste de les regarder comme choses insignifiantes et de nulle valeur. C'est évidemment dans ces collections qu'on trouvera quelques matériaux antiques et inédits pour l'étude des sciences naturelles et des objets qui se rattachent aux questions historiques de l'antiquité, du moyen âge et de la renaissance.

LA VICOMTÉ

ET

SEIGNEURIE DE LIMÉ

La seigneurie de Limé remonte aux plus hauts temps de la féodalité. En 1575, elle relevait directement du roi et de la reine mère, duchesse de Valois, à cause de la châtellenie d'Oulchy-le-Château. Vers cette époque, le fief d'Applincourt, qui en dépendait depuis longtemps, y fut réuni. Outre les droits qu'elle possédait, d'après les aveux et dénombrements qui nous sont parvenus, le seigneur avait aussi la haute, moyenne et basse justice. On ne sait pas au juste où se trouvait la maison seigneuriale, mais tout porte à croire que le château actuel, rebâti en 1624, a remplacé l'ancien.

Le Fief d'Applincourt, qui en dépendait autrefois, ainsi que nous venons de le dire, y fut réuni vers la fin du XVI^e^ siècle; il est évalué à cent livres de revenus dans un aveu et dénombrement de 1575. La maison seigneuriale, qui existe encore, malgré les restaurations et les changements qu'elle a subis depuis les XV^e^, XVI^e^ et XVII^e^ siècles et dans les temps modernes, sert actuellement de ferme.

Le fief Lecomte, qui dépendait autrefois du comté de Braine, fut inféodé, en 1695, à titre de surcens perpétuel et seigneurial, par madame la duchesse de Duras, comtesse de Braine, au profit de noble homme François-Isabel de Sonnet, seigneur et vicomte de Limé, d'Applincourt et de la Malmaison, à la condition par celui-ci de rendre foi et hommage au comte de Braine. Ce fief était composé d'une maison située dans la grande rue du village, dite rue de Paris, et de vingt arpents un quart des propriétés.

Le fief de la Petite-Cense, relevait du comté de Braine et avait, outre une maison seigneuriale située près de celle d'Applincourt, un jardin de six pichets, tenant d'un lez à ladite maison, et de l'autre au clos du grand logis seigneurial d'Applincourt. Ce fief possédait en outre, en 1634, une pièce de pré de huit arpents, située à la prairie de Limé, près du chemin de Braine au Mont-Notre-Dame, le tout rapportant dix livres tournois par an. C'était sans doute la maison qui servait avant la révolution de presbytère et qui appartient aujourd'hui à M. Minouflet (Auguste).

Le fief de la Malmaison, relevait aussi du comté de Braine. Sa maison seigneuriale était située sur la rive droite de la Vesle, du côté de Courcelles, et était entourée de fossés en forme de quadrilatère qui, en aboutissant à la rivière, lui servaient de moyen de défense. On en voit encore les traces. Ce fief possédait environ cent trente arpents de terre.

Le fief du Moulin de Limé, dépendait également du comté de Braine. Il se composait, en 1514, d'un terrain sur lequel était anciennement construit le moulin, et d'une pièce de pré, lieu dit en Visilly. On voit par un bail fait en cette année 1514 par le seigneur de Limé, de la maison d'Applincourt, au profit de Oudin Bescourt, drapier, demeurant à Braine, que ce dernier s'était engagé à faire reconstruire le moulin.

Le fief de Loistre, comme les précédents, relevait du comté de Braine. Il possédait deux maisons, situées dans la rue de Paris, à Limé, avec leurs dépendances, une grange, un jardin et soixante seize verges de terres [1].

1. Inventaire des titres de la seigneurie de Limé, aux archives de l'Aisne.

VICOMTES

ET

SEIGNEURS DE LIMÉ

12... Jean de Limé, chevalier, inhumé dans l'abbaye de Saint-Yved de Braine.

1290. Nicolas, seigneur de Limé, et Gilles de Fismes, sa femme, également inhumés à Saint-Yved de Braine.

1356. Beaudon de Vendières, chevalier, seigneur en partie de Limé.

14... Mathieu de Rouvray, dit le Borgne, écuyer, seigneur de Saint-Simon et de Limé.

1445. Gilles de Rouvray, seigneur en partie de Limé.

1468. Regnault de Vendières, seigneur en partie de Limé.

147.. Gilles de Saint-Simon, seigneur en partie de Limé.

1498-1502. Pierre de Condé, seigneur de Vendières et en partie de Limé, avec ses frères.

1514. Jacques d'Applincourt, seigneur en partie de Limé.

1522. Jacqueline de Saint-Simon, dame de Limé.

1530. Jean d'Applincourt, chevalier de l'ordre du roi, seigneur en partie de Limé.

1564. Antoine d'Applincourt, seigneur dudit fief. Dame Barbe d'Oignies, sa veuve, lui succéda, et à sa mort, en 1588, le fief d'Applincourt revint à la vicomté de Limé.

1564. Guy et Michel de Condé, seigneurs de Vendières et de Limé.

1575. Ancelot de Condé, fils du précédent, seigneur de Vendières et de Limé.

1586. Claude de Wolbock, fait hommage pour une partie du fief.

15... Nicolas de Wolbock, seigneur en partie de Limé.

1600. Charles d'Harzillemont, veuve en premières noces de Nicolas de Wolbock, et en secondes de Guy de Valcarrière, ayant la garde noble de Charles Antoine de Wolbock et de Françoise de Wolbock, ses enfants mineurs.

1604. Jean d'Estampes, mari de Sara d'Applincourt, seigneur en partie de Limé.

1627. Jacques d'Estampes, seigneur de Valançay et de Limé.

1647. Demoiselle Claude de Lafond, femme autorisée et séparée d'Antoine de Wolbock.

1690 à 1695. François-Isabel de Sonnet, seigneur et vicomte de Limé.

1703. Nicolas Du Baret, seigneur de Limé.

1729. Philippe Leseur, écuyer, seigneur de Beine, vicomte de Limé.

1773. Charles-François de Paul d'Herville, écuyer du saint empire romain, chevalier de Saint-Louis, seigneur et vicomte de Limé, à cause de Marie-Anne Leseur de Beine, son épouse [1].

Voir à la page suivante la note manuscrite

A cette dernière époque, les fiefs de la Malmaison, de la Petite-Cense, le fief Lecomte et celui du Moulin de Limé étaient en la possession de M. d'Herville et relevaient toujours du comté de Braine. Quant à la seigneurie et vicomté de Limé proprement dite, elle relevait du duché de Valois, comme le constatent les pièces réunies alors pour la confection du terrier du duché de Valois et du comté de Vermandois. Aujourd'hui la terre et le château de Limé appartiennent par héritage à M. de Saint-Marceaux, petit-fils de M. d'Herville.

1. Inventaire des titres de la seigneurie de Limé, aux archives de l'Aisne.

Paris le 5 janvier 1862

Monsieur,

Les haches en bronze que j'ai eu l'honneur de vous offrir par l'entremise de Mr votre fils, ont été acquises par moi chez un antiquaire à Troyes avec d'autres objets qui me concernaient particulièrement. C'est donc un heureux hazard qui les mettant à ma disposition, ma permis de vous les offrir. Je suis trop flatté qu'elles vous soient agréables pour en recevoir aucun autre prix.

J'ai trouvé le titre d'Ecuyer du Saint Empire Romain que portait Mr d'Herville, dans l'inventaire des titres de la seigneurie de Limé qui se trouve aux archives de l'Aisne dans des actes de Foy et Hommages des fiefs Lecomte, de la petite Cense, de la Malmaison &c situés à Limé, vendus le 12 juin 1775, et autres dates, au comte d'Egmont on voit toujours figurer le nom de Charles François de Paul d'Herville avec le titre d'Ecuyer du Saint Empire

Sujet de la Statuette en bronze de
Mr Marure, car j'ai eu l'honneur de
consulter ces jours-ci Mr de Longperier,
membre de l'institut et conservateur des
antiques au Louvre, qui m'a dit que
cet objet avait appartenu à une
pendule de Boule du siècle de Louis
XIV. Voici du reste le petit croquis
qu'il m'en a fait

Recevez, Monsieur, avec les vœux
de bonne année que je forme
pour vous et votre famille, l'assurance
de ma considération très distinguée

Pradier

Lettre de noblesse, accordée à Vienne le 10 août 1746 – par François premier d'Autriche, Empereur Romain, Roi de Germanie, de Jérusalem &c.. à Julien de Paul, sujet de l'Empire Romain, et à ses descendans légitimes, Vû la lettre . . .

Le véritable nom de famille de M.r de St-Marceaux est donc de Paul. Les noms d'Haville et de St Marceaux n'étant que des noms de terre et de fief, sous lesquels par diverses ventes et donations ils ont été dénommés dans plusieurs actes notariés et de foi et hommages. par exemple : la terre de St Marceaux près Mézières Ardennes a été donnée à Henry Joseph de Paul à condition qu'il en porterait le nom qui s'est ainsi transmis à ses descendans.

Par ordonnance du 15 9.bre 1815 – Louis XVIII – a maintenu et confirmé la possession de la noblesse à, a.. m.. g.. de Paul de St-Marceaux et ses descendans.

Donné à Paris le 27. janvier 1816.

Signé.

Louis. Vû la lettre

Les honneurs décernés par le Pape, à la plus grande gloire de Dieu, en faveur de ceux qui le servent avec foi, abnégation, dévouement et générosité sont : les titres de saint grégoire le grand et de l'Éperon d'or.

un touriste qui fait le voyage de Rome, pour peu qu'il apporte un denier de saint-Pierre ; un français enrôlé dans l'armée pontificale, pour peu qu'il ait fait parler de lui, obtient facilement le titre de chevalier de saint grégoire le grand. 1863.

CATALOGUE

Géologie et Minéralogie

Géologie. Science qui a pour objet la connaissance et la description du globe terrestre. *Fossile :* ce mot s'applique à tout corps organisé, enfoui naturellement dans la terre, qui y a été conservé ou qui y a laissé des traces non équivoques de son existence, pourvu que le dépôt dont il fait partie ait été formé sous l'influence de circonstances différentes de celles qui se présentent actuellement sous nos yeux [1].

Minéralogie. On donne en général le nom de *Roche* à la substance simple ou mélangée qui constitue la grande masse terrestre, soit couches, soit amas ou filons ; la minéralogie embrasse dans son objet la connaissance des corps bruts, leurs propriétés générales, leurs caractères particuliers, ce qui distingue les espèces les unes des autres et leurs variétés.

1. Définition donnée par M. Deshayes dans sa *Description des coquilles fossiles du bassin de Paris.*

Sans numéros : Environ trois mille échantillons provenant de diverses formations géologiques admises dans les sciences naturelles, y compris douze mille coquilles fossiles des terrains inférieurs aux bassins de Paris.

Dix échantillons de minerais aurifères de la Californie. Don de M. Guien, propriétaire à Braine.

Trois cent trente exemplaires de roches uniformément taillées, dites collection des Vosges.

Cent variétés de marbres et de silex travaillés et polis.

Vingt variétés d'agates.

Trente échantillons de cristal de roche des Pyrénées et des Vosges, des grenats et des imitations de pierres précieuses.

Une collection spéciale de géologie et de minéralogie pour le département de l'Aisne, y compris de nombreux fragments de bois silicifiés, trouvés dans les dépôts diluviens.

Une suite de coquilles fossiles du bassin de Paris; douze cents espèces environ représentées par plus de quatre mille exemplaires. Les échantillons de cette collection sont en général d'une beauté remarquable ; les plus intéressants comme aussi les plus rares appartiennent au terrain lacustre de *Rilly-la-Montagne*, et aux sables inférieurs de *Châlons-sur-Vesle* et de *Jonchery*, semblables à ceux de *Bracheux* (Oise)[1].

1. Ces diverses séries ont leur catalogue particulier qu'il eût été trop long de rappeler ici.

Cinq cents espèces environ de fossiles des dépôts de Bordeaux, des faluns de la Touraine, du crag d'Angleterre et de la molasse de la Suisse.

Plus de cent échantillons d'ossements, dents, écailles de poissons et coprolites, de diverses localités et formations géologiques, y compris le Muschelkalch et les brèches osseuses.

Séparément, une petite collection de coquilles vivantes, terrestres, marines et fluviatiles.

Archéologie

1 — Sous ce numéro, trois haches antédiluviennes en silex, trouvées en 1852, dans le diluvium gris ou inférieur, à Abbeville, avec des ossements fossiles de mammifères dont les races sont éteintes. Trois haches à l'état d'ébauche.

Sept instruments divers en silex taillé et un tesson de poterie, trouvés dans des sépultures celtiques et des tourbières de la Somme. Un fragment de hache gauloise, trouvé près d'Abbeville, le tout donné par M. Boucher de Perthes [1].

Un collier en petites boules comme M. Boucher de Perthes en a signalé dans le diluvium à Abbeville [2].

1. Voir *Antiquités celtiques et antédiluviennes*, B. de P. Paris, 1847; *De l'homme antédiluvien*, par le même. Paris, 1860; et les nombreuses publications qui ont paru sur cette importante question.

2. Ce collier, dont les boules sont d'un calcaire tendre, doit être une contrefaçon fabriquée par le revendeur chez qui il a été acheté.

Ces boules sont de petites éponges fossiles venant de la craie; quelques-unes sont percées d'un trou. M. Prestwich les a nommées *coscinofora globularis*, Philippe, *millepora globularis*, Reuss, *tragos globularis*.

2 — Sous ce numéro, deux haches en silex gris veiné.

Deux couteaux en silex gris, maculé de taches blanches.

Une pointe de lance.

Douze fragments de silex taillé, destinés, paraît-il, à différents usages.

Deux boules en grès, dont la destination est inconnue. — Sont-elles antérieures aux premiers temps de l'artillerie? C'est probable, puisqu'elles se trouvaient dans le diluvium à trente centimètres de profondeur, où divers objets ont été recueillis en 1861 et 1862, dans le diluvium rouge ou supérieur, au lieu dit les Deux-Ormes de Quincy-sous-le-Mont (Aisne)[1]. Ils sont réputés de l'époque dite celtique, âge de la pierre; mais comme ils ont été trouvés à des distances éloignées les unes des autres et à des profondeurs variables, dans un dépôt évidemment diluvien, où il n'existe aucune trace qui indique un lieu de fabrication, il serait tout naturel de croire qu'ils datent d'une époque antérieure à l'existence dite des Celtes, et il y aurait ainsi lieu d'admettre trois âges de la pierre [2].

1. Voir *Étude sur quelques silex taillés*, trouvés à Quincy-sous-le-Mont, insérée dans le numéro de la *Revue archéologique* d'avril 1861.

2. Voir *Lettre* adressée à M. Cotteau, dans la *Revue archéologique* de février 1863.

N° 8 - Rouge, du silex -

un fragment de hache en silex, trouvé, m'a-t-on assuré, dans un tombeau des huns - à holstein près de hombourg. rapporté en juillet 1863.

N° 9 - Rouge, du silex.

fragment de hache polie, trouvé en 1863 - sur le plateau des bruyères de Longuenesse près de St. Omer, pas de Calais non loin de l'extraction de cailloux dont on se sert pour l'entretien des routes. le silex de cette hache ressemble à celui des instruments trouvés dans les tourbières d'abbe-ville, et les taches de rouille qui se trouvent sur la superficie de cette hache indiquent suffisamment qu'on ne doit pas en reporter l'origine à une époque anté-historique.

---

8 - haches, - 1 grattoir ou couteau, 2 espèces de clochettes en Bronze et 1 - tesson de poterie. cette petite collection étiquetée de A.1 - à L.12. reçue de Mr. Garnier de Dijon - vers l'année 1866.

Sous le même numéro, sept haches en silex poli, de l'époque gallo-romaine, trouvées tant à Quincy-sous-le-Mont, que dans les environs.

3 — Deux haches dites celtiques, de l'âge de bronze, trouvées dans des fouilles pratiquées près de Troyes. Don de M. S. Prioux.

4 — Cinq éclats ou petits instruments en silex, trois poinçons en os, une branche de ciseau en os, un andouiller de cerf dont la pointe a été taillée, poignée de ciseau, emmanchure de hache en bois de cerf et un fragment de poterie [1]. Don de M. F. Troyon.

5 — Une intéressante série d'objets de l'époque dite celtique, trouvée sous les habitations lacustres de Robenhausen, canton de Zurich (Suisse). Cette collection contient : une hachette en serpentine, une en néphrit, une en corne de cerf; un petit silex taillé à dents de scie; plusieurs morceaux de corne de cerf travaillés en forme de ciseaux, d'aiguilles et emmanchures de hache; trois haches polies, quelques dents de mammifères; des tissus, des fragments de poteries, des fruits conservés, du pain et trente-deux espèces de graines renfermées dans des tubes en verre.

Tous ces objets proviennent des fouilles opérées par M. Messikomer, à Wetzikon (Suisse).

1. Voir l'ouvrage de M. F. Troyon, sur les *Habitations lacustres de la Suisse*. 1 vol. Lauzanne, 1860.

6 — Trois fragments de hache en pierre de jade, trouvés dans le département de la Haute-Loire. Don de M. L. Pascal.

7 — Une magnifique hache en porphyre vert ou pierre sacrée d'un dolmen de la Sibérie; elle porte 33 centimètres de longueur sur 15 centimètres de circonférence [1].

8 — Une poignée de sabre de l'époque dite celtique, faite d'un morceau d'os, trouvée dans les anciens fossés de la ville de Reims lorsqu'on a commencé les travaux du canal de la Marne à l'Aisne.

Antiquités gallo-romaines

9 — Il a existé sur le territoire de la commune de Limé, au lieu dit le pont d'Ancy, une villa gallo-romaine d'où il a été extrait, parmi les décombres, un grand nombre de fragments de tuiles, de poteries, de marbres, de porphyre vert et rouge, de cubes de mosaïque en pierre siliceuse, en marbre et verroterie; un petit Cupidon en marbre blanc, d'une sculpture assez belle, mais dont les membres sont malheureusement mutilés; plusieurs petits cylindres creux en os percés de trous sur les côtés; un chaseret en bronze d'une

1. On sait par les voyageurs, les prisonniers français et les historiens, qu'on rencontre dans la Sibérie un grand nombre de tombeaux qui renferment parfois de ces belles haches.

Paris le 7 juin 1869

Monsieur,

J'ai reçu votre lettre de Jeudi dont que j'ai lu avec beaucoup d'intérêt. Tant ce que vous dites au sujet de notre cimetière Gallo-romain, et la liste des objets déjà trouvés que vous m'avez envoyée me confirment qu'il y avait au Sablon, un lieu d'inhumations assez important, et il me semble que si l'on fouille encore après la moisson, on pourra trouver dans cette contrée des objets de plus grand intérêt, tels que ceux trouvés ordinairement dans les Cimetières Gallo-romains qui pourront jeter une vive lumière sur l'histoire des habitants du hameau le Pont d'Annecy, ou autour d'une ville que nous pensions avoir, ce serait plutôt un vieux vieux petite ville qu'il faudrait

Je ne dis rien dans ma lettre à
Mr De La Croix, au sujet de notre
Cimetière Gallo-romain ; je préfère
encore étudier un peu l'affaire et
avoir terminé mon rapport au
Ministre.

J'ai entre les mains un vieux
plan de Limé dressé dans le courant
du siècle dernier et dont l'échelle
est à la verge. Je crois que la verge
avait 18 pieds carrés, mais n'étant pas
bien certain je vous prie d'avoir la
bonté de me dire au juste cette
mesure pour en faire la conversion

En attendant votre réponse je
vous prie, Monsieur de me croire
avec une parfaite considération
votre très humble et bien dévoué

Bioux

Paris le 17 Juin 1863

Monsieur,

Je vien par cette lettre vous tenir au courant de ce qui s'est passé à Paris au sujet du cimetière Gallo-romain Suburien des Sables.

J'ai remis mon rapport et la carte de Liné, Samedi dernier, au Ministère de l'Instruction publique pour la section d'Archéologie, et j'ai porté lundi, quelle à la réunion du comité, quelques débris de poterie et les ossements que vous avez bien voulu m'envoyer. Je dois vous dire que ces débris ont vivement attiré l'attention du comité où se trouvait précisément l'abbé Cochet qui passe, à juste titre, pour très compétent en ces sortes de matières. J'ai été décidé, séance tenante, que mon rapport devrait être inséré dans la Revue des Sociétés savantes, publiée sous les auspices du Ministère, et que

les ossements seraient envoyés au Muséum pour y être classés dans la collection d'Anthropologie. Lorsque j'aurai l'honneur de vous voir nous en causerons une peu plus longuement.

Je me suis trouvé jeudi dernier à l'excursion annuelle de la Société Archéologique de Soissons, et nous sommes allé visiter Villers-Cotterets, Vez, Crepy, &c. &c. Il a été fortement question de votre affaire avec M. le Supérieur du Séminaire de Soissons, et je dois vous dire que tout le monde vous a donné raison, même un prêtre qui faisait partie de notre Société.

Quant à l'affaire des environs d'Anizy-le-Château, dont il a été question dans l'observation du 8 juin courant, j'ai pu obtenir des renseignements par la personne même, que la lettre anonyme avait accusée. Le soi disant coupable serait M. E. Fleury, président de la Société Académique

de Laon et Conservateur du Musée
de la même ville. Averti par l'instituteur
de la commune de Chailleveois, et par le
propriétaire du terrain, Mr Fleury s'est rendu
sur le terrain avec l'agent voyer de
l'arrondissement, a fait faire de nouvelles
fouilles en présence de ces messieurs,
et a obtenu, pour le Musée de Laon,
les objets qui ont été retrouvés et qui doivent
être aussi importants et aussi
nombreux qu'on peut le voir dans la
lettre anonyme. Mr Fleury n'a pas
voulu entamer de polémique dans son
journal, mais se trouvant calomnié,
il a déféré l'affaire au Tribunal civil
de Laon qui aura à prononcer.
Veuillez avoir la bonté de dire
à Mr Edmond de faire transporter
à l'Hôtel de ville de Soissons, pour le
Musée, la base et le Chapiteau du
pilier de St Médard qui a été
choisi. Je vais en donner avis à
Mr de la Prairie. A la prochaine
réunion de la Société il sera décidé

pour le reste.

Seriez vous assez bon pour dire a Mme Delborque que Mme Brioux en bien alli faire sa reclamation chez le teinturier en question, qui se nomme Lainé, et qui demeure rue du roule.

Mais on n'a su quoi lui repondre pretendant que la maison avait des succursales dans tous les quartiers de Paris et qu'il se pourrait que les effets aient été deposés dans une de les succursales; il faudrait par consequent envoyer le nom et l'adresse de la maison et a peu près l'indication du jour ou les effets ont été remis.

En attendant, je vous prie, Monsieur de me croire avec une parfaite consideration

votre bien dévoué serviteur

Brioux

Dans la plaine de Livry, en suivant le chemin vert qui conduit au bois des Sablons, à gauche de ce chemin, et à une vingtaine de pas du bois, dans une longueur de cent mètres environ, les charrues viennent de mettre et de ramener, sur la superficie du sol, une grande quantité de vases, de fragments de poteries de diverses formes et couleurs, et les ossements d'un squelette humain.

Tous ces objets indiquent, sans aucun doute, qu'il a existé en ce lieu, une sépulture gallo-Romaine, (I.) celui qui a été découvert a recouvert les dépouilles mortelles des anciens habitants de la Ville-d'Avray. (II.) Situé à moins de deux kilomètres de ce lieu d'inhumation.

Note du 30 Mai 1863.

(I.) Voir monuments funèbres gallo-Romains, par Mr. de Caumont, Paris 1863 - p. 343 et suivantes.

(II.) Description de la Ville d'Avray, par Mr. L. Brièvre Paris, Didot 1860.

Découverte de sépulture gallo-Romaine de Sèvres Ville d'Avray, par Mr. L. Brièvre - Paris - par Dupont 1864.

A la promenade de herrenberg on voit une statue de Gallus,
revêtue d'une tunique sur laquelle retombe la stola et portant
au cou un torque d'une enorme grosseur.

forme toute particulière; un plateau de même métal que le chaseret, ayant 28 centimètres de diamètre et 6 centimètres de profondeur; un petit vase en terre noire; un beau fragment de coupe en terre rouge, d'une pâte très-fine et orné de jolis dessins en relief; un fragment de pommeau d'épée en ivoire sculpté; plusieurs médailles : une *Faustine*, grand bronze; un *Julius César*, grand bronze; un *Probus*, moyen bronze, et un *Valentinien*, petit bronze[1].

10 — En juin 1835, on a découvert dans le nouveau cimetière de Reims, *ad portam Martis*, une tombe de gladiateur dans laquelle, à côté d'ossements encore assez bien conservés, on a trouvé plusieurs bronzes, tels que plaques ciselées, boucles, agrafes et crochets de ceinturon; un fer de lance très-oxydé, deux autres fragments de pointes de fer et un petit bronze : *Constantinus Augustus;* au revers, un autel votif sur lequel on voit un globe figurant l'empire, *Vota XX beata tranquillitas.*

11 — Sous ce numéro : fibules, agrafes, bague à clef, cassolette à brûler l'encens, pointe de lance, le tout en bronze; une épingle en os et deux monnaies petit bronze. Le tout trouvé dans le nouveau cimetière de Reims.

12 — Un très-beau bracelet en bronze, trouvé en 1840 près de Pont-Givart (Marne).

1. Voir la *Description de la villa d'Ancy*, par M. S. Prioux. — Didier. Paris, 1860.

13 — Une lampe en bronze, d'un charmant modèle, trouvée près de Reims, au lieu dit les Trois-Piliers, où existaient des constructions romaines.

14 — Une petite statuette mutilée, trouvée en ouvrant les fondations d'une maison, rue du Barbatre, à Reims.

15 — Une petite statuette en bronze, provenance inconnue.

16 — Un petit Bacchus en bronze, trouvé près de l'arc-de-triomphe, à Reims, en 1841.

L'arc-de-triomphe de Reims date de la domination romaine. Il paraît être du IIIe siècle, sous Probus, qui délivra les Gaules de l'invasion des Germains[1].

17 — Un gladiateur, trouvé en 1825, au faubourg de Cerès, à Reims.

18 — Un gladiateur, d'une fort mauvaise exécution.

19 — Un guerrier en armes et casqué.

20 — Un guerrier, trouvé près de Reims.

21 — Une petite statuette, dans l'attitude du gladiateur qui terrasse son ennemi.

1. La description de ce monument se trouve dans le charmant et spirituel ouvrage de M. P. Tarbé, sur *Les rues de Reims*, 1844.

L'origine de Reims n'appartient pas à l'histoire proprement historique mais il est certain que cette ville était déjà fort ancienne quand César vint dans les Gaules, puisqu'à cette époque les puissants Rémois s'étendaient d'un côté depuis la Seine jusqu'à la Meuse, et de l'autre, dans les pays situés entre la Seine et la Marne.

Depuis une trentaine d'années la prospérité toujours croissante du commerce de Reims a fait presque doubler la population de la ville et des faubourgs — on a percé des rues larges et bien alignées et mis le sol à bien des places, en exécutant ces différents travaux on a mis à jour beaucoup d'antiquités gallo-romaines et du moyen âge. Le Musée de la ville possède une grande partie des objets trouvés, mais les plus précieux et les médailles les plus rares sont, je crois, dans la riche collection de Mr. Duquenelle ancien pharmacien, qui s'est appliqué en suivant apprécier tout ce qui pouvait servir à l'étude historique et scientifique de son pays.

Mars 1864.

22 — Un petit Mercure, la tête ailée, une bourse dans la main droite, un linge sur l'épaule et le bras gauche.

23 — Une petite lampe en terre cuite noire et très-grossièrement travaillée, trouvée en 1838, dans le cimetière nord de Reims.

24 — Une petite lampe en argile commune, trouvée dans les fouilles de Bavay. Don de M. de Muizon.

25 — Une jolie petite lampe romaine en terre rouge, ornée d'un dessin en vernis noir.

26 — Un petit vase romain, trouvé à Clair-Marais, près de Reims, avec beaucoup d'autres symétriquement rangés au-dessus d'une ancienne tombe. Ces vases contenaient pour la plupart divers ossements d'animaux. On sait que les anciens peuples ont eu l'usage de donner un repas sur la tombe des morts de distinction et d'enterrer tout ce qui avait servi à ce repas, soit par respect pour le mort, soit dans l'idée de transmettre le souvenir de cet usage aux générations futures.

27 — Un joli petit vase en terre rouge, trouvé près de Reims, en 1833.

28 — Un joli pot en terre noire à goulot étroit; 33 centimètres de circonférence dans sa partie renflée; hauteur, 13 centimètres. Trouvé près de Reims, en 1836.

29 — Un petit pot en terre noire à large goulot; 33 centimètres de circonférence, 13 centimètres de hauteur. Même provenance que le précédent.

30 — Un petit pot en terre noire, grossièrement travaillé. Même provenance.

31 — Un vase, en forme de bol à deux anses, en terre rouge, ornementé; 43 centimètres de tour et 8 centimètres et demi de hauteur. Trouvé en 1831, à Clair-Marais, près de Reims.

32 — Un vase en terre noire, fracturé. Trouvé près de Reims.

33 — Un petit pot en terre rouge, fracturé. Même provenance.

34 — Statuette romaine, en argile blanche : une Vénus impudique. La déesse sort du bain; elle relève ses cheveux de la main droite, et de l'autre elle tient le linge, *linteum*. Rapportée de Vichy [1], en 1857.

Antiquités mérovingiennes

35 — Un petit pot en terre noire, fait au tour et ornementé; 32 centimètres dans sa partie la plus renflée, 7 centimètres de haut.

1. *Aquæ calidæ*. Vichy, villa gallo-romaine, dont les eaux thermales étaient déjà connues avant l'invasion des Romains. Dans les fondations ouvertes pour les constructions qui s'élèvent chaque année à Vichy, on trouve fréquemment des tuiles, des poteries, des statuettes et des médailles romaines.

8 Déc 1869

UN TRÉSOR GAULOIS. — M. de Saulcy signale à la *Revue archéologique* la découverte d'un trésor gaulois composé de 139 statères. Chacun d'eux est orné d'une étoile à quatre rayons. Ils sont tous semblables, ou du moins ne présentent que de légères différences provenant de leur mode de fabrication, c'est-à-dire de la confection fort peu régulière des moules à l'aide desquels ces pièces ont été coulées.

Elles sont d'un or assez pur et pèsent uniformément, prises une à une, 7 grammes 35 centigrammes; de même, le poids de dix pièces pesées ensemble est exactement de 73 grammes 50 centigrammes; il n'y a donc pas moyen de ne pas reconnaître, dans la taille de ces monnaies, une répartition rigoureuse du métal précieux employé.

Le trésor a été découvert à quelques lieues de Reims, dans un bois défriché, sur le terroir de Sainte-Preuve (Aisne).

Les statères étaient à même dans le sol, à peu de profondeur. C'est le soc de la charrue qui les a mis au jour. Il est possible qu'ils aient été renfermés dans une enveloppe de cuir ou d'étoffe que le temps aura détruite.

Ces monnaies ont été très rares jusqu'ici et par conséquent fort peu répandues dans les collections. La plupart des exemplaires connus provenaient d'une vigne sise à Monville, près Melun, où l'on en trouve, pour ainsi dire, chaque année. Tous les autres avaient été recueillis dans le pays des Carnutes (Chartres).

L'opinion de M. de Saulcy attribue ces étranges monnaies aux Senous plus probablement qu'aux Carnutes. Ce savant numismate pense aussi qu'elles ont eu cours parmi les Rèmes; mais il n'admet pas que ces derniers aient été les auteurs de ce monayage singulier.

juin 1864 - on vient de trouver à deux ou trois mètres près de l'Eglise de Corseuil quatre tombeaux en calcaire grossier juxta posées - elles ne contenaient que des ossements brisés et n'avaient plus les dalles qui ont dû les recouvrir. Déjà des tombes semblables ont été découvertes il y a quelques années dans les environs et on pense qu'il doit en exister encore. Les tombes disposées de cette manière sont du moyen âge et la plupart appartiennent au 11, 12, 13, et 14me siècles.

36 — Un autre petit pot un peu moins grand que le précédent.

37 — Une lame de sabre, très-oxydée, à un seul tranchant; 44 centim. de long, y compris la poignée. Ces trois objets trouvés dans une tombe à Arcy-Sainte-Restitue (Aisne) ont été donnés par M. S. Prioux.

38 — Un vase en terre blanche avec une anse; 14 centim. de hauteur; trouvé dans un champ près de Reims.

39 — Un vase fracturé, en argile blanche, avec anse; 10 centimètres de hauteur; même provenance.

Objets divers

40 — Un petit vase antique en argile commune; trouvé, en 1825, à *Volterra* (Toscane).

41 — Un autre à filet brun; même provenance.

42 — Un joli petit vase étrusque, orneménté.

43 — Un autre petit vase étrusque, orneménté.

44 — Un beau vase étrusque, orneménté; hauteur, 22 centim.

45 — Un moyen vase en argile blanche du XIII^e^ siècle; trouvé près de Reims.

46 — Un vase en argile grise du XIII^e^ siècle, trouvé à Limé (Aisne), en 1859, au lieu dit la Butte-des-Croix [1]. Don de M. S. Prioux.

47 — Un petit vase en terre cuite, XV^e^ siècle, trouvé à Paris. Don de M. S. Prioux.

48 — Une moyenne poterie du XVI^e^ siècle, trouvée à Paris. Don de M. S. Prioux.

49 à 59. — Dix petites statuettes égyptiennes; l'une d'elles, la première, en calcaire siliceux, est d'une belle exécution; les n^os^ 57 et 58 sont en bronze.

59 — Un collier de jeune fille de la Haute-Égypte.

60, 61 et 62 — Trois scarabées, insectes immondes de l'ordre des coléoptères, sacré chez les Egyptiens.

63 à 68 — Cinq figurines chinoises, dont quatre en pierre de lard, dite à magot, et une en plâtre.

68 — Un petit matelot couché dans un espèce de panier; le tout façonné en calcaire siliceux.

69 — Une jolie petite statuette en bronze. Une jeune femme à l'expression triste se presse les mamelles comme pour en faire sortir du lait. Ce bronze a été détaché d'une composition plus importante; XVIII^e^ siècle.

1. Voir *Notice*, par M. S. Prioux, *sur un tumulus transformé en gibet*, situé sur le territoire de la commune de Limé, au lieu dit la Butte-des-Croix. Didier. Paris, 1861.

Les Egyptiens, dit Tacite, Histoires, livre V - chap. 5, adorent des animaux et des images. Les Juifs conservant, par l'esprit seul, l'être unique qu'ils honorent, ils regardent comme des impies ceux qui usent des matières périssables figurant la Divinité à l'image de ~~Dieu~~ l'homme. Leur Dieu est un être suprême et éternel qui n'a point changé et qui ne finira point, aussi ne souffrent-ils pas de statues dans leurs villes, encore moins dans leur temple. Ils n'admettent point cette adulation pour les rois, ni honneur pour les césars.

70 — Un petit Mercure en bronze, d'une mauvaise exécution.

71 — Une statuette en fer forgé et ornementée, dite marteau de porte ; œuvre du XVI^e siècle.

72 — Une grande clef travaillée à jour, moyen âge ; trouvée à Bazoches (Aisne). Don de M. S. Prioux.

73 — Moyenne clef du XVII^e siècle ; même provenance.

74 — Une autre moyenne clef ; même époque.

75 — Une autre petite clef ; même époque.

76 — Une petite clef de coffret ; XVII^e siècle.

77 et 78 — Deux charmantes statuettes en ivoire, haute chacune de 14 centim. Le n° 77 est un guerrier qui s'appuie de la main droite sur sa lance de combat ; de la main gauche, il paraît avoir tenu un objet qui n'existe plus, ou par son attitude montre un ennemi vaincu expirant près de lui ; sa tête est surmontée d'un casque ornementé ; il est couvert d'une cotte d'armes ; on lui voit deux épaulières à figure d'expression menaçante. Il portait probablement sur le dos un bouclier qui en a été détaché ; ses jambes sont nues jusqu'au-dessus du genou ; la chaussure ressemble à une bottine ornée de broderie. Le n° 78 représente une Amazone en costume de guerre : elle porte à la main droite une flèche, à la main gauche un arc, et un carquois sur le dos : ses cheveux sont bou-

clés et retombent sur ses épaules; un voile attaché sur le front est rejeté en arrière; elle est vêtue d'une cotte de maille ornée de légères draperies qui ne laissent voir qu'une partie de la jambe; elle est chaussée de bottines brodées.

Ces deux ivoires proviennent, croit-on, de la Nouvelle-Orléans, et datent de la première partie du XVIII^e^ siècle.

79 — Un portrait de Louis XIV sur ivoire, petite grandeur, vu de profil.

80 — Une petite plaque en ivoire sculpté, représentant une apparition de Jésus au milieu de ses apôtres; composition du XIV^e^ siècle, avec encadrement en cuivre de la renaissance.

81 — Un sujet religieux en émail de Limoges, avec cette inscription : *Notre père qui êtes aux cieux, ton nom soit sanctifié.*

82 — Un collier de Kabyle.

83 — Un collier indien, composé de dents de poisson.

84 — Un petit tablier de femme pudique indienne, composé de grains en porcelaine et verroterie.

85 — Un beau médaillon en pâte de Chine, décoré de sujets.

86 — Un poignard ancien, ornementé.

87 — Un poignard, gaîne et poignée en cuivre argenté.

88 — Un poignard, gaîne et poignée en fer fondu, ornementé et doré.

89 — Un poignard chinois.

90 — Un collier moderne en ambre jaune ou succin.

91 — Un petit cadran solaire, comme en ont les bergers dans les Pyrénées.

92 — Incrustation de 15 cent. de long sur 9 de large, provenant de la fontaine de Clermont, et représentant un tableau de Raphaël avec cette inscription : *Raphael Sanctius pinx. in ædibus Vatica. nis. D dicata a. s. a. i. L'archiduca Raineri vicea re del regno Lomb. Ven.*

93 — Une tête de mort en cristal de roche, trouvée dans un ancien tombeau, en Italie (?).

94 — Un échantillon d'or natif, placé sous un verre, dans une boîte à pied d'ivoire.

95 — Fac-simile du diamant le Régent.

96 — Une boîte taillée dans une pierre de calcaire siliceux de Sibérie, avec empreintes d'ammonites.

97 — Une belle théière en terre rouge de Chine, ornementée de divers sujets, et une Chimère dorée sur le couvercle.

98 — Une jolie petite théière en terre de Chine, gracieusement ornementée.

99 — Une belle théière en porcelaine de Chine.

100 — Un beau vase, en forme de bouteille, imitation de Chine, fabrication française.

× Sans numéros, une suite nombreuse de porcelaines de Chine, du Japon, de Saxe, et quelques-unes de fabrication française.

× Donné les plus grandes [illegible] — (Dubois) en 8bre 1863.

101 — Une chinoiserie sculptée sur une racine d'arbre.

102 — Une sculpture sur bois. — Une belle dame à cheval, jambe par-ci, jambe par-là, les pieds dans les étriers, les cheveux élégamment relevés, une cotte d'armes avec brassards et cuissards. A la manière dont le cheval est caparaçonné, cette œuvre doit être fort ancienne et peut appartenir à l'art indien.— 13 centimètres de haut.

103 — Une charmante sculpture sur bois. — Une jeune femme assise, simplement mais gracieusement vêtue, les cheveux attachés à un voile et rejetés sur les épaules, est occupée à coudre. — 12 centimètres de haut. Du XVIIIe siècle.

104 — Un meuble à hauteur d'appui, décoré de sculptures et de clous à tête de cuivre, XVIIe siècle, *restauré.*

105 — Un buffet à trois compartiments superposés, deux sur un, un sur deux. Cette sculpture, décorée de diverses figures et ornements, est de la renaissance.

106 — Groupe en bois sculpté en haut-relief, formant tableau de 48 centimètres : Jésus, les mains liées, est conduit devant Pilate.

107 — Dans le salon : 1° une belle console en bois sculpté et doré, style Louis XV; 2° une belle pendule, même époque.

108 — Un meuble de salon en tapisserie, les sujets faits à la main. Le canapé : Apollon et les neuf Muses; à droite et à gauche, Pégase. Huit fauteuils : l'enlèvement de Proserpine, Mars et Vénus, la déesse Flore, Daphnis et Chloé, Vertumne et Pomone, Orphée et Eurydice, l'Amour et l'Amitié, l'Automne.

La création du château de Limé ne remonte pas à l'époque du moyen âge ni à celle de la renaissance; elle ne date que de l'année 1624, et cette modeste construction ne mériterait pas le titre qu'on lui donne si elle n'était agréablement située au milieu d'un parc d'une certaine étendue, entourée de fossés de 9 mètres de large, qu'on traversait autrefois sur un pont-levis, et si un des frères *Paris* (Paris-Duverney), exilé en 1728 dans cette propriété, n'y avait pas fait décorer un beau salon, dans un bâtiment attenant à l'habitation principale devenue trop petite pour contenir les personnages de distinction qui venaient visiter l'illustre financier. Ce salon, moins le lustre en cristal, les candélabres émaillés et les dorures dont les boiseries étaient ornées, existe encore comme dans son état primitif. Son élévation est de 5 mètres 20

centimètres; il a 7 mètres 50 centimètres de largeur et 8 mètres 30 centimètres de longueur. La salle à manger avait pour tenture un cuir doré d'une riche exécution, qui a été détruit à l'époque de la révolution de 1793. En 1729, cette propriété fut acquise par M. Philippe Leseur, écuyer, seigneur de Beine, un des aïeux de M. de Saint-Marceaux, qui la possède encore aujourd'hui.

109 — Une petite statuette en plâtre, la charge de M. Poisson, ancien sous-préfet de Reims.

110 — Une Vénus en plâtre, sortant du bain; pochade par Huguenin.

111 et **112** — Deux sujets tirés de Walter-Scott (?).

113 et **114** — Deux médaillons en plâtre : le Printemps et l'Automne.

115 et **116** — Deux médaillons en plâtre : François I^er^ et Henri IV.

117 et **118** — Deux médaillons : Olivier Cromwell et Charles I^er^.

119 — Un petit médaillon en plâtre, groupe de deux Faunes et de trois Amours.

120 — Un plâtre : Saül, sacré roi d'Israël; copie réduite d'une des plus charmantes sculptures qu'on voit dans la cathédrale de Reims.

121 — Un Terrier de Limé pour l'année 1577.

122 — Une bulle du pape Clément XII en faveur du canonicat d'Abbeville, 1737.

123 — Heures du xv^e^ siècle, manuscrit sur parchemin ; ornées d'un grand nombre de vignettes et miniatures rehaussées d'or.

124 — Un livre d'heures et oraisons, remarquable par sa belle conservation et le grand nombre de vignettes qui rappellent les principaux passages de l'Écriture sainte. Cet ouvrage est sorti des presses de Thielman Rerver, à Paris, décembre, l'an 1502.

125 — Magnifique reproduction ou fac-simile de l'évangéliaire slavon de Reims, vulgairement nommé texte du sacre, publié par J.-B. Silvestre ; Paris, 1843.

126 — Sous ce numéro, on doit comprendre un grand nombre de notes, publications et gravures sur l'histoire de la ville de Reims.

127 — Une série de soixante-neuf plombs, intitulée : *Histoire métallique de la ville de Reims*, destinée à perpétuer le souvenir des événements politiques survenus dans cette cité sous la république de 1848 à 1850.

128 — Sous ce numéro, une série d'empreintes sur l'histoire de Reims.

129 — Sous ce numéro, une petite collection de médailles romaines, grands, moyens et petits bronzes.

130 — La belle série des rois de France, frappée en bronze à la Monnaie de Paris.

Tableaux

131 — Un Christ couronné d'épines, un roseau à la main.

Signé *A. C. Annibale Carrache, Caracci*, né à Bologne en 1560, mort à Rome en 1609.

Ce tableau a été rentoilé et reconnu vrai par le restaurateur du Louvre en 1825.

132 — La Vierge et l'enfant Jésus.

Ce tableau, de l'école italienne, est d'une expression admirable et doit être de la main d'un maître habile.

133 — L'intérieur d'un corps de garde.

Petit tableau peint sur cuivre; il est d'une grande finesse et d'une bonne conservation, par *Bourdon Sébastien*, né à Montpellier en 1616.

134 — Une Vierge.

L'enfant Jésus, sur ses genoux, reçoit une petite croix d'un autre enfant plus âgé que lui.

Cette peinture est la copie d'un tableau de *Pietro Vanucci*, dit *le Pérugin*, qui naquit à Citta della

Pieve en 1446, et devint le chef de l'école romaine, qui fut la plus célèbre de toutes.

135 — Vue d'un port de mer, ou le retour d'une pêche, par *Rohan père*, de l'école française.

Ce tableau est d'une bonne composition; il a surtout le mérite d'être la reproduction exacte d'un ciel chargé de nuages sur les bords de la Méditerranée.

136 — Un paysage, de l'école flamande.

Le groupe de petits personnages qu'on voit à droite est signé de *Téniers David*, né à Anvers en 1610, mort à Bruxelles en 1694. Le reste du tableau doit être d'une autre main, ou a été retouché.

137 — Un concert, par *Palamène*.

Ce petit tableau n'a d'autre mérite que d'être un spécimen du genre adopté par cet artiste, dont on voit plusieurs tableaux au Musée du Louvre.

138 — Un paysage, par *Remberg Bartholomé*, peintre dont les tableaux sont très-recherchés en Allemagne.

139 — La maîtresse d'école.

Charmant tableau peint par *Netscher Gaspard*, né à Prague en 1639, mort à la Haye en 1686.

140 — Raphaël présente son fils au Pérugin.

Par madame *de Herain*, femme de M. de Herain, conseiller à la cour royale de Paris.

141 — Portrait d'une jeune fille.

Par *Greuze Jean-Baptiste*, l'un des peintres les plus distingués de l'école française au XVIII^e^ siècle. Il naquit à Tournus en 1726. Si ce portrait n'est pas de Greuze, il est au moins de mademoiselle Ledoux, son élève.

142 — Un paysage, par *Bruandat*. Bonne composition de l'école française.

143 — Un paysage, par *Lethiers*.

Les dispositions de cette œuvre sont d'un effet agréable; plus on regarde ce tableau, plus les yeux s'y attachent avec plaisir.

144 — Une halte, par *Wouwermans Pierre*, élève de Philippe W., son frère, dont il adopta la touche et le coloris.

145 — Une Sainte Famille. Belle copie du *Guide*, célèbre peintre qui naquit à Bologne en 1575.

146 — Un tableau représentant des animaux sur un fond de paysage, peint par *Schneider* et *Van Kessel*, peintres hollandais.

Une adoration des mages en marbre de Verone, acheté 39f. à la vente du mobilier de Mme Petit à Vichy le 1er 7bre 1867.

147 — Une vue des bords du Rhin : les figures sont de *Battem* qui a signé le tableau ; le paysage est attribué à *Both Jean*, né à Utrecht, au commencement du XVII^e^ siècle.

148 — Une halte, par *Jean Maers*, peintre flamand ; ce tableau, d'une bonne conservation, est sans repeints.

149 — Un fort joli petit paysage, peint avec beaucoup de finesse et d'esprit ; il porte une signature illisible.

150-151 — Deux paysages, par *Hermant*, en 1837, peintre qui excelle dans le portrait de la race ovine.

152 — Un paysage, par *Bramer Léonard*, né à Delphes, en 1596. Il a fait de bons tableaux, le musée n'en possède pas un seul.

153 — Une halte de chevaux espagnols, par *Suebarc*. Les tableaux de ce peintre sont très-recherchés.

154 — Vue d'un pont à une sortie de Grenoble, par feu M. de *Mercey* ; acheté à l'exposition des amis des arts de Reims, en 1838.

155 — Un grand portrait de famille ; deux dames sont occupées, l'une à faire de la tapisserie, l'autre tient une guitare et des fleurs, par *Perseval*, peintre rémois, en 1790. Ce tableau est remarquable par la ressemblance du sujet et la pureté du dessin.

156-157 — Deux portraits de famille peints par *Largillière*, né à Paris en 1656. Il peignit si parfaitement le portrait que son talent lui mérita le surnom de Van Dyck français.

Sculptures et Terres cuites émaillées.

158 — Un vase baptismal, sculpté sur calcaire grossier du pays. Le diamètre intérieur du bassin est de 60 cent., l'élévation du monument de 40 cent., non compris le socle. Le pourtour extérieur est orné de quatre têtes bien sculptées, séparées les unes des autres par de gros feuillages d'une belle exécution. Ce vase appartenait à l'église de Lesges, canton de Braine; il en est sorti pour faire place à un autre en marbre. L'église de Lesges, encore belle, quoique bien mutilée et lézardée, a été construite au XIII^e^ siècle, et le vase retrouvé date sûrement de la même époque.

159 — Trois pavés émaillés oblongs, avec cette inscription incomplète : *De décembre l'an de grâce.... cinquante*, de l'église de Lesges.

160 — Six pavés émaillés, provenant du château d'Armentières.

161 — Six pavés émaillés, provenant du prieuré de Saint-Thibault (Aisne).

162 — Vingt-quatre pavés émaillés réunis dans un cadre, provenant de l'église et prieuré de Saint-Thibault (Aisne).

on vient de trouver, avant 1863, dans l'église de Corbeil, six pavés émaillés très frustes, provenant des débris d'un dessus de tombe. Si on ne rencontre pas plus souvent de ces terres cuites, c'est que, leur peu de solidité ne leur a pas permis de résister aux causes de destruction auxquelles elles étaient exposées.

163 — Un cadre de six pavés émaillés, retrouvés dans l'église d'Aizy, canton de Vailly.

164 — Un cadre de douze pavés émaillés de l'abbaye de Braine. Ces élégants débris de l'art du moyen âge, XII^e^, XIII^e^ et XIV^e^ siècles, qu'on rencontrait fréquemment dans les églises et les anciens châteaux des cantons de Braine, de Vailly et d'Oulchy, deviennent rares, et bientôt on n'en trouvera plus de traces, si on ne s'empresse de les sauver d'une destruction complète.

165 — Débris d'une pierre tumulaire en carreaux de terre cuite émaillée, de 25 cent. carrés, représentant une tête de femme et le costume qu'elle portait sans doute peu de temps avant sa mort. Ce reste de l'art asiatique introduit dans nos contrées pendant le moyen âge, est malheureusement très-incomplet ; mais, quel que soit son mauvais état, c'est encore un objet précieux et digne de fixer l'attention des savants. Il y avait autour de ce monument une inscription tumulaire dont les restes sont illisibles; la date seule de 1545 a pu être reconnue.

M. E. Fleury, président de la Société académique de Laon, dans une savante étude, qu'il a fait imprimer, sur les pavés émaillés de son département, nous dit qu'il n'a pas encore rencontré de pavés qui aient pu appartenir à des tombes. M. Deschamps-des-Pas cite un seul exemple de tombes semblables dans le département du Nord[1].

1. *Architecture religieuse*, par M. de Caumont. Paris, 1859. — *Etude sur les pavés émaillés du département de l'Aisne*. E. Fleury. Paris, 1855. — *Archives de Normandie*. 1^re^ année.

Supplément, Objets divers.

166 — Moule en terre cuite pour médaille romaine, trouvé à Entrain (Nièvre). Celui-ci porte : *Imperator Alexander;* au revers, *salus Augusti*. Don de M. S. Prioux.

167-168 — Deux petits vases en terre du XIII^e^ siècle, trouvés à Paris. Don de M. S. Prioux.

169 — Une meule romaine cannelée, dite meule à bras, en calcaire siliceux à grains fins de la Glauconie, trouvée en 1862 près de la voie romaine, au-dessus de la commune de Lesges, canton de Braine (Aisne). Don de M. Ducler.

Le moulin à bras consistait en deux meules superposées. On faisait tourner celle de dessus à surface conique creuse sur celle de dessous à surface conique élevée, et le grain introduit par le haut ne tardait pas à se réduire en farine et à se répandre sur tout le pourtour de ces meules, dont l'usage a été conservé encore longtemps après l'occupation romaine.

170 — Deux grandes briques romaines récemment trouvées sur le territoire de la commune de Limé, au lieu dit le Pont-d'Ancy, où il a existé des constructions gallo-romaines[1]. Sur l'une de ces briques on voit l'empreinte de pattes de chiens.

1. Voir *Notice*, de M. S. Prioux, *sur la villa d'Ancy*, chez Didier, libraire, quai des Augustins, Paris, 1860.

Sur toute la chaîne des montagnes du Taunus, Allemagne,
on trouve des restes d'antiquités Romaines, de Saalbourg
il en a été rapporté, au château des Landgraves de
Hesse-Hombourg, de nombreux fragments, où j'ai
vu l'empreinte, sur une grande brique d'un soulier
Romain renforcé de moyens clous à têtes rondes
régulièrement espacés.

Hombourg 5 juillet 1863.

171 — Sous ce numéro, un *hypocauste* trouvé près de Reims, et un fragment trouvé à Limé au Pont-d'Ancy.

L'hypocauste était au v^e^ siècle un tuyau carré, en terre cuite, quelquefois percé sur les côtés, et destiné à communiquer une chaleur tempérée dans les établissements de bains, que les Romains avaient l'usage de construire avec un soin tout particulier.

172 — Une série de plombs destinés à rappeler la vie militaire de Jean-Baptiste Drouet, né à Reims en 1765, fils d'un charpentier dont il a exercé l'état. Soldat en 1782, volontaire en 1792, comte Drouet d'Erlon, maréchal de France et pair en 1843, mort en 1844. Une statue lui a été érigée sur une des places publiques de la ville de Reims, le 28 octobre 1849.

173 — Un jeu de cartes fabriqué à Metz en 1780.

174 — Sous ce numéro, une collection de lépidoptères, recueillie en grande partie dans le département de l'Aisne.

Donné au musée de Soissons le 17 fév. 1862.

175 — Sous ce numéro, une série de plantes de la flore parisienne, classées d'après le tableau analytique de Bautier.

Suite.

176 — une série d'antiquités trouvées dans un cimetière gallo-romain, découvert dans la plaine de Reims, voir page 14 de ce catalogue.

177 – une jolie petite boîte en bois ornementée et à 4 divisions, venant d'un prince Japonais qui la portait au cou et s'en servait dans ses voyages pour y placer quelques précieux médicaments. Don de Mr De [illegible]
[illegible] à [illegible]

178 – tissu destiné au service de table à manger fabriqué au Japon. Donné par le même.

179 – tout près du cimetière de Reims que dans les fouilles pratiquées dans la plaine de Reims, trouvé plusieurs petits ossements parfaitement sciés aux deux extrémités et troués sur un côté, ces os (appelés tibias) ainsi préparés devaient servir de sifflets ou de flûtes.

30. 8bre 1864. trouvé aux Deux ormes
de Quincy dans le mont un squelette humain
et tout bien de lui?
avec monnaie romaine des tessons de poterie
et un petit vase gallo-romain fracturé
par l'ouvrier qui les rencontra dans la pioche
n°. 180 - du catalogue.

APPENDICE

A Limé, M. S. Prioux, possède une très-belle chaire en bois sculpté de la fin du XV^e^ siècle, une très-belle et grande armoire en bois de noyer sculpté du XVI^e^ siècle, un marteau de porte provenant de l'abbaye de Clairvaux, des chapiteaux et des corniches provenant de la crypte de l'église primitive du Mont-Notre-Dame et de l'église romane de Saint-Thibault; une riche collection de manuscrits et de livres imprimés, anciens et modernes, sur le département de l'Aisne[1].

1. On a vu plusieurs fois le nom de M. S. Prioux mentionné dans ce catalogue. Sorti jeune de l'école communale de son village et d'un pensionnat de Braine, pour se créer à Paris une occupation lucrative et indépendante, sans faillir aux devoirs de sa position, il a consacré ses loisirs et une partie de ses nuits à l'étude des lettres, de l'histoire et de l'archéologie; il a dépouillé un grand nombre de chartes, de vieux titres, et a prouvé une fois de plus qu'avec une volonté ferme et de la persévérance l'homme peut arriver là où sa vocation l'appelle. Enfin, M. S. Prioux, en travaillant, a honoré son pays et s'est honoré lui-même. Il a publié :

Histoire de Braine et de ses environs. Paris. Dumoulin, libraire, 1846.
Grégoire de Tours au Concile de Braine. Paris, 1847.
Saint Hubert, apôtre des Ardennes. In-8, 1853.
La France et l'Angleterre au moyen âge. In-8, 1855.
La villa Brennacum, étude historique. Soissons, 1856.
Matthieu Herbelin, religieux Prémontré. In-8, 1857.
Bibliographie de C. R. Jardel. Paris. Dumoulin, 1859.
Monographie de l'ancienne abbaye royale de Saint-Yved de Braine, avec

Cabinet de M. MASURE, maire de Braine [1].

Terre cuite : Une petite lampe de forme arrondie, sur laquelle est figuré un personnage et une tessère.

Verre : Deux fioles lacrymatoires dont l'orifice est brisé. Ces objets ont été trouvés dans le département du Var.

Deux anneaux en verre blanc, d'environ 6 cent. de diamètre.

Un anneau en verre bleu de 5 cent.

Huit grains, dont trois en verre bleu, trois en verre blanc, deux émaillés et deux grains d'ambre; le tout dépendant probablement autrefois d'un collier de femme. Tous ces objets ont été trouvés sur le territoire de Chassemy (Aisne).

planches et chromolithographies; V. Didron. Paris, 1859. (Ouvrage couronné par l'Académie des inscriptions et belles-lettres.)

La villa d'Ancy et la Cense de Bruyère. Paris. Didier, 1860.

Le château de la Folie de Braine et le village de Cerseuil. Paris, 1860.

La butte des Croix, tumulus de Limé. Paris. Didier, 1861.

La *Civitas Suessionum,* ou mémoire pour servir d'éclaircissement à la carte des *Suessiones ;* grand in-4°, avec une carte en couleur. Paris, Didier, 1862. (Ouvrage couronné par l'Académie des inscriptions et belles-lettres.)

Répertoire archéologique de l'arrondissement de Soissons, les trois cantons de Braine, Vailly et Oulchy-le-Château. (Médaille et mention honorable obtenues à la réunion des sociétés savantes, qui a eu lieu à la Sorbonne en 1863.)

1. Au moment où s'imprime ce Catalogue, la ville et le canton de Braine viennent d'avoir le malheur de perdre M. Masure, décédé le 12 avril 1863, à l'âge de 63 ans. La mort de cet honorable citoyen laisse un grand vide parmi les archéologues, les géologues et les collectionneurs du département de l'Aisne.

Bronze : Deux marmites avec anses en fer, ventre sphérique, col serré avec évasement. La première, 33 cent. de hauteur, 82 cent. de tour au ventre et 48 cent. à son col; la deuxième, 21 cent. de hauteur, 92 cent. de tour et 47 cent. au col. Trouvées à Dhuizel (Aisne).

Un bracelet, 8 cent. de diamètre, couvert de belle patine sans ornement; trouvé à Ancienville (Aisne).

Un collier, dont les deux bouts se réunissent par une agrafe; 40 cent. de diamètre. — Fragments d'un collier semblable.

Une fibule à ressort, 6 cent. de long.

Deux anneaux, ayant servi de boucles d'oreilles.

Un bracelet de 7 cent. de diamètre, orné de petites ciselures.

Deux petits anneaux, chacun d'environ 2 cent. de diamètre; l'un orné de quatre petites branches, l'autre de quatre petits cercles; ils servaient probablement à attacher des vêtements.

Un poids rond, depuis aplati par un marteau, portant d'un côté en caractères d'argent incrusté : PUBL. IIII.; et sur la tranche : D. N. — MAXIMIANVS.

Deux cuillers moyen âge.

Objets divers : Quatre petits grenats, taillés sous différentes formes, qui ont été détachés d'un caducée en or et fondus depuis; trouvés à Chassemy (Aisne).

Un couvert en argent, composé d'une cuiller et d'une fourchette, découpées par les bouts et ornées de ciselures.

M. Masure possède aussi une collection très-curieuse de conchyliologie recueillie dans le département de l'Aisne.

Cabinet du docteur BENOIST, a Braine.

Tableaux : Une jeune femme tenant un billet; 1 mètre 10 cent. sur 90 cent.; par *Santerre,* né à Magny, en 1651.

Les œuvres de ce peintre sont d'un dessin correct et d'un coloris gracieux.

Portrait de Don Denys de Sainte-Marthe, supérieur général de la congrégation de Saint-Maur; 1 mètre sur 90 cent.; peint par *Cazes,* de l'école française; gravé par *Drevet.*

Une bacchante; 70 cent. sur 55 cent., par *Vallin.*

Sur bois : une jeune femme invoquant l'Amour; jolie peinture, par *Huet;* 50 cent. sur 40 cent.

Un chardonneret, nature morte; peintre inconnu.

Portrait en pied de madame la duchesse de Bourgogne a Versailles, avec une dédicace à madame de Maintenon; 1705.

Mort de Porcia, femme de Brutus (voir l'historique dans Bayle), par *Honthorst,* peintre flamand, né à Utrecht, en 1592.

Deux intérieurs faisant pendant, sans nom d'auteur.

Un matelot, ancienne toile sans signature.

Un paysage, peinture sur bois, 30 cent. sur 55, par *Breughel-de-Velours*, né à Bruxelles vers l'an 1588.

Un petit tableau flamand, sans signature.

Deux paysages faisant pendant; auteur inconnu.

Une chaumière; jolie composition; sans nom d'auteur.

Le portrait d'un prélat, un Christ à la main; il paraît rempli de tristesse et d'inquiétude; sans signature.

Sainte-Hélène; 90 cent. sur 64 cent.; copie de l'école italienne.

Copie d'un tableau de *Vanloo;* 1 mètre sur 90 cent.

Une petite grisaille, par *Sauvage*.

Portraits du maréchal de Richelieu et de Fronsac, son fils; cadres ovales; peintre inconnu.

Plusieurs tableaux de fleurs et pastels, dont les plus remarquables sont :

Napoléon sur le tombeau du grand Frédéric.

Apothéose de Napoléon I^er^, avant la lettre.

Portrait d'Adrienne Lecouvreur, célèbre tragédienne, née à Fismes, en 1690.

Porcelaines de Sèvres, de Saxe et de Chine; corbeilles avec plateaux dorés en émail.

Brûle-parfums en cristal de Bohême taillé.

Meubles en bois sculpté, bois de rose et laque de Chine.

Une pendule style Louis XVI.

MUSÉES DE LAON, DE SOISSONS ET COLLECTIONS PARTICULIÈRES.

La ville de Laon possède un intéressant Musée, dont le catalogue se trouve dans le Bulletin de la Société académique de cette ville, tome XII, année 1862, rédigé par M. E. Fleury, président de la Société, auteur de beaucoup d'ouvrages estimés et d'articles scientifiques publiés dans le *Bulletin de la Société académique de Laon* et dans le *Journal de l'Aisne*, dont il est propriétaire.

On connaît aussi à Laon une belle collection de coquilles fossiles recueillies par M. Melleville, qui en a fait une étude spéciale et qui, en outre, s'est fait connaître du monde savant par ses travaux historiques sur les villes et communes rurales de son département.

Au collége de Vervins, M. Rogier, professeur des sciences, a formé une collection de fossiles des terrains secondaires; dans la même ville, M. Papillon se livre avec ardeur à l'étude de la géologie des mêmes terrains.

A Saint-Quentin, dit-on, les Saint-Quentinois, tout absorbés qu'ils sont par leurs travaux industriels, ne s'occupent guère de questions scientifiques, qui cependant devraient intéresser

St. Quentin a une société académique qui a publié les procès verbaux de ses séances - 3 v. in 8 - brochés sont portés au catalogue de la vente des livres de la bibliothèque de M.r Houbigant, Paris 1863. Cette société a été fondée en 1825. - elle a pour but le progrès des sciences et le perfectionnement de l'agriculture.

St-Quentin a de plus une bibliothèque publique ouverte tous les jours du 15 avril au 15 septembre.

une ville de trente mille âmes, autrefois le séjour d'une colonie romaine.

A Chauny, chef-lieu de canton, l'étude des sciences naturelles est en grand honneur; dans cette ville, M. l'abbé Lambert, dont le nom fait autorité, a réuni à l'institution Saint-Charles une très-belle collection de coquilles et d'ossements fossiles, recueillis en grande partie dans le canton [1].

En 1860, il s'est établi à Chauny une société littéraire et scientifique, qui peut se dire : on n'a rien fait lorsqu'il reste quelque chose à faire.

Soissons, chef-lieu d'arrondissement, possède un musée dans lequel, outre une belle série de sculptures antiques, on voit figurer en première ligne un Jupiter gallo-romain, qui, d'après la savante description que M. V. Calland, bibliothécaire de la ville, en a donnée, peut être considéré comme l'une des plus intéressantes découvertes qui aient été faites depuis longtemps [2]. Le Musée de Soissons contient maintenant un assez grand nombre d'objets dignes d'intérêt pour qu'on ait cru devoir publier une première édition de son catalogue.

1. Voir *Etude géologique sur le terrain tertioire au nord du bassin de Paris*, par M. l'abbé Lambert. Laon, 1858. — *Cours élémentaire de géologie*, par le même. Paris, 1862.

2. Ce Jupiter a été trouvé à Jouy (canton de Vailly), dans l'exploitation d'une carrière à ciel ouvert, au milieu d'un banc de roche calcaire où les adorateurs de *Jovis* avaient creusé une grotte ou espèce de chapelle pour y placer leur dieu. On vient encore de faire dans cette carrière une découverte importante au point de vue géologique ; elle consiste en un amas considérable d'ossements d'animaux antédiluviens, qui se trouvaient renfermés entre deux bancs de calcaire grossier fort dur. Dans un compte rendu, publié sur cet ossuaire (*Argus Soissonnais*, du 21 avril 1863), M. V. Calland nous dit : « Sans vouloir devancer les jugements que les géologues de profession porteront sur la nature de ces animaux, nous croyons pouvoir dire que ce sont d'anciens pachydermes, voisins du genre Tapir. Tout semble même annoncer que ce sont des lophiodons, dont quelques-uns pouvaient avoir la taille d'un cheval. »

Les deux musées de Laon et de Soissons viennent en outre de recevoir du gouvernement une collection de vases étrusques provenant du musée Campana. Les détails explicatifs en seront donnés cette année dans les *Bulletins* que publient les sociétés académiques et archéologiques de ces deux villes.

Si, à Laon, M. Melleville a formé une belle collection de fossiles du bassin de Paris, à Soissons, M. Watelet, officier d'université, en a créé une plus intéressante encore : elle est surtout remarquable par une série considérable d'empreintes de plantes dicotylédones incrustées sur des grès de formation inférieure. M. Watelet travaille dans ce moment à la description et à la classification de cette flore antédiluvienne, qui, par sa nouveauté, fera époque dans l'étude des sciences naturelles. Déjà M. Watelet, en s'inspirant des importants travaux du maître de la conchyliologie en France, de l'honorable M. Deshayes, a puissamment contribué aux progrès de la géologie par ses diverses publications sur les sables tertiaires du département de l'Aisne[1].

Soissons possède aussi une Société archéologique et historique dont les *seize volumes* de comptes rendus, déjà publiés, mais à un trop petit nombre d'exemplaires, ne peuvent parvenir à toutes les personnes qui désireraient les connaître. Après bien des années d'interruption, cette société a succédé, en 1847, à l'ancienne Académie royale de Soissons, instituée, en 1674, par lettres patentes du roi Louis XIV ; elle portait le surnom de *Fille aînée de l'Académie française*. (Voir pour l'historique de cette ancienne académie royale, les documents fournis par M. S. Prioux, dans le tome XIV du *Bulletin de la Société archéologique et historique de Soissons.*)

1. *Recherches sur les sables tertiaires des environs de Soissons.* Imprimé chez E. Fleury, à Laon, 1851-53-55. (Extrait du *Bulletin* de la Société archéologique de Soissons.)

On lit dans le *Journal de Soissons* :

"Nous avons dit, il y a quelques semaines, que Musée de Soissons avait été compris dans les blissements appelés, par la volonté de l'Empereur, à participer à la distribution des doubles la collection Campana acquise par l'Etat, et ns annoncions que quatre tableaux de cette ection avait reçus par le Musée.

ujourd'hui l'attribution qui lui a été faite vient tre complétée par un envoi de vases étrusques, haute antiquité ; vases peints, de la décance ; vases grecs, d'ancien style ; poterie ige, vernissée ; terre cuite et marbres, en tout pièces, toutes très-curieuses ; les marbres rtout, composés : d'un torse de femme d'une ande finesse d'exécution ; de deux têtes d'un au style, d'un buste et d'une urne cinéraire. ous ces *spécimen* de l'art antique, bien choisis ien conservés, seront consultés avec intérêt, urtout rapprochés des objets d'antiquités découverts assez fréquemment dans nos contrées t que les inventeurs intelligents apportent auourd'hui volontiers au Musée.

Nous citerons entre autres :

M. Raboisson, pour un lampadaire et un fibule en bronze, trouvés dans son jardin, rue Notre-Dame ;

M. Lemoine, de St-Christophe, une arche celtique, polie, trouvée montagne de Cœuvres ;

M. Barbier, ancien commissaire priseur, portrait de Lekain, toile de 1 m. 30, sur 0 m. 60 ;

M. Charles Neveu, matières premières et produit de la fabrique de porcelaine de Fismes ;

M. Guillemard, peintre, une pierre tombale avec écusson de la famille Daumale ; Caton d'Utique, copie à l'huile du tableau de Ribeira, par Salingre ;

M. Maillard, arquebusier, un cachet municipal de 1790 ;

M. A. Déquirez, un écusson épiscopal ;

M. Lauthelin, relieur, la maison des attaches, dessin de Betbeder ;

M. Fossé-Darcosse, fragments d'armes et médaille ancienne, le tout trouvé à Nanteuil-la-Fosse et donné par M. Fontaine, de Bucy ;

M. Cahier, conseiller à la cour impériale de Douai, haches celtiques avec figurines (moule), empreintes de plombs gravés (moyen âge) ;

M. Cordier, la porte de l'Arquebuse, belle photographie, de grande dimension ;

M. Decaisne, inspecteur des forêts, une cérithe, d'une belle conservation, de Fleury-la-Rivière (Marne) ;

M. Deflandre, de V[illegible]

En terminant, c'est ici le lieu d'exprimer un regret qu'éprouvent les hommes studieux de l'arrondissement de Soissons. Peu de mots suffiront pour l'expliquer.

Lorsqu'en 1860, le supérieur du grand séminaire de Soissons, M. Veyrière, a pris la direction de l'établissement confié à ses soins par Mgr de Garsignies, il a trouvé une riche collection de géologie et de minéralogie qui n'avait pas coûté moins de dix-huit à vingt mille francs, et divers instruments de physique et de chimie.

Qu'a-t-on fait de ces objets?

Avec ou sans autorisation, il les a relégués au fond d'un grenier, et les collections de géologie et de minéralogie ~~ont été~~ données, dispersées et jetées un peu partout, de sorte qu'il n'en reste plus rien. vendus ou relégués il les a

A cette nouvelle on s'est ému, mais personne n'a protesté contre cet acte de vandalisme, pas même les organes de la presse locale! Cependant, personne n'ignore qu'il n'y a pas d'éducation complète sans notions de physique, de chimie et d'histoire naturelle; que la puissance de Dieu, créateur de tout ce qui existe, se révèle par ses œuvres, et que la connaissance des œuvrees de Dieu s'acquiert par l'étude des sciences positives.

A l'occasion d'un livre récemment publié par M. Figuier (*la Terre avant le Déluge*), M. Hébert a dit, dans un rapport adressé à la Société géologique de France : « Où trouver plus de ressources pour le développement des facultés de l'esprit et du cœur, que dans la contemplation des œuvres de la création! »

M. le supérieur du grand séminaire de Soissons lira cet article, mais il fera la sourde oreille. non il a ouvert les yeux et les oreilles sans émotion ni regrets, mais les lettres et articles de journaux ni feront.

era peut-être de perdue. Notre drapeau est
ebla ; il doit y rester, fût-il teint de sang
sang glorifie, la boue tache.

Pour extrait : Fossé Darcosse.

LETTRES PARISIENNES.

On écrit à l'*Argus Soissonnais :*

Paris, le 6 Juin.

Enfin les Grecs ont un roi ! Grand bien leur fasse
nouveau souverain, comme don de joyeux avène
it, apportera les îles Ioniennes à sa nouvelle pa
: C'est la dot que fournit l'Angleterre. Il éta
ps que la question prît fin, car on ne peut prévo
ui eût pu se passer en Grèce.

es protestations contre les ordonnances du 1er juil
ent à Berlin. Ce ne sont pourtant pas les avertis
ents qui auront manqué au gouvernement prus
. Mais le roi Guillaume est l'apôtre intéressé d
t divin ; il croit à son infaillibilité et les triste
onnances lui ont été dictées par la Providenc
r la plus grande gloire de son règne et le bonheu
on peuple.

e jugement de la 6e chambre, dans l'affaire de
espondances à l'intérieur et à l'extérieur, a é
lu aujourd'hui. Tous les prévenus ont été acquit
Ce jugement a produit une émotion facile à com
idre.

e comte Wielopolski subit, à cause de l'impopula
de son père, des avanies qui devraient plutôt s'a
ser à l'émule d'Hudson Love et du généra
nan. Une rencontre a eu lieu entre lui et le comt
iski, à Spa. Ce dernier a reçu à la main un
re blessure. Le comte Wielopolski était descend
ôtel d'Orange. Les étrangers, la plupart sympa
ues à la Pologne, qui habitent cet hôtel, ont dé
é qu'ils se retireraient si l'on recevait le fils d
verneur de Varsovie. Il dut déloger devant cett
velle marque de la réprobation qui s'attache au
ts de la politique russe.

n autre personnage non moins impopulaire est l
te de Bismark qui a endossé les mesures restric
prises contre la liberté de la presse en Prusse. L
eil municipal et les rédacteurs des six grand
naux de Berlin ont protesté contre ces ordonnan
qui pourraient aboutir au même résultat que cel
e juillet 1830.

ous savez que le *Temps*, qui avait combattu l
idature de M. Guéroult, a déclaré, après les élec
, que tous les amis de la démocratie devaient au
ud scrutin voter pour lui. Le *Courrier du Diman*
uit cet exemple, et il dit de M. Guéroult :

Malgré le peu de sympathie que nous inspirent
opinions de M. Guéroult, il est digne, lui, du
is, par l'éclat du mérite personnel, d'être candi
l'une ville telle que Paris. Après M. Thiers, il est
des hommes les plus distingués de la liste élue
out ne paraît pas, aux yeux des Parisiens scepti
et frondeurs, également distingué. Il est auss
des écrivains qui honorent le plus le j

Monsieur,

J'ai autrefois pénétré dans l'intérieur du séminaire et je j'ai vu que chaque séminariste avait sa cellule particulière. Il n'y avait par conséquent point de dortoir. A cette époque les élèves y étaient nombreux cepend. tous étaient cutes, tandis que maint. ils sont très peu nombreux c'est pourquoi je ne comprends pas

la nécessité de créer de nouveaux
dortoirs. Le clergé se recrute
difficilement et mal. - La
congrégation qui dirige le
séminaire a fait des changements
cela me paraît évident, mais
je ne puis rien voir par moi-
même pas plus que d'autres.
Cependant je sais que les échantillons
de minéralogie ont été brisés
en plusieurs fragments et qu'on
en a donné aux petits séminaires
de St Léger et à d'autres établissements
enfin que cette belle collection
a été éparpillée et même
en grande partie détruite

puisque les échantillons ont été brisés. — Voila ce que je sais de cet acte de Vandalisme.
Les armoires ont été proposées au musée mais non levées, je ne sais pourquoi. —
Je vais faire des recherches au musée pour voir si trouver dans les doubles les échantillons que vous me demandez; si je ne puis les trouver je me rendrai à Passy pour les rechercher car c'est là qu'on a le plus de chance de les trouver.
Je n'ai pu vous répondre

plus tôt par cequ'il j'ai été retenu
au lit par une indisposition
assez grave à laquelle je suis
heureusement plus sujet. —

Veuillez, Monsieur recevoir
mes salutations bien empressées
et l'assurance de tout mon
dévouement.

A. Wabler

2 9.bre 1860

Chauny le 20 novembre 1862.

Monsieur

Je vous suis bien reconnaissant de la marque de confiance que vous voulez bien me donner. Comme vous j'ai déploré cet acte de vandalisme commis sur la collection de minéralogie si précieuse du séminaire, à l'arrangement de laquelle j'avais passé 6 années.

Cette pauvre collection n'a plus aucune valeur, une partie est allée au séminaire St Léger où elle est enfouie dans la poussière, les magnifiques cristaux de quartz ont été stupidement et ineptement cassés, et un certain nombre d'élèves se sont partagé le reste. J'ai déjà été prié de collationner et de classer ces pauvres minéraux par deux de mes anciens

bien qui s'en étaient emparés;
le principal auteur et le plus coupable
dans cet acte de Vandalisme a été
Mgr de Gaitignies à l'instigation des
Messieurs de St Leger. J'ai été au
courant de l'histoire. Sachant que je tenais
me tenais à cette collection, et qu'elle
dépérissait j'ai voulu essayer de la sauver
de la ruine en demandant à Mgr de
Gaitignies qu'il voulut bien nous la
vendre comme il avait vendu les instruments
de Physique. Mgr toujours en défiance
contre St Charles, me répondit assez
sèchement que cela regardait le supérieur
du séminaire. Celui-ci que cela regardait
Mgr l'essayé. J'étais renvoyé d'Hérode
à Pilate, je me suis tenu tranquille.
et quelques jours après j'apprenais que la
Collection avait été si ineptement
partagée avec St Leger. Je vous avoue
que j'en ai versé des larmes de
rage. Mais que faire que dire,
je n'avais que le silence à garder

sans peine d'être crosse!

Maintenant voici ceque je pense quant à votre dédicace puisque vous me permettez de vous exposer ma pensée. En principe je ne vois là rien qui s'oppose à ceque vous fassiez votre dessein; cependant si vous voulez me permettre de dire ma pensée, j'aimerais mieux que dans l'introduction de votre catalogue, vous montrassiez l'utilité des collections pour l'étude et surtout dans les questions, alors tout naturellement vous pourriez protester contre le vandalisme commis à Soissons et le supérieur du séminaire ne pourrait par répondre qu'il n'a été que l'instrument d'un ... peu soucieux des collections. Et la chose n'en serait pas moins faite. Voilà mon avis et ceque je ferais, cependant je ne désapprouve pas entièrement votre dédicace je suis même content au fond du cœur que vous protestiez ainsi; mais comme je me suis déjà prononcé vertement, ne pourrait-on pas croire que je suis d'accord

rue Bleu, et que je vous avais au courant de toute cette triste histoire. Cependant si vous suivez votre pensée je n'y vois aucun inconvénient, et ce ne serait pas une cause personnelle qui m'a retenu et me toucherait.

J'ai regretté vivement que l'avance de l'impression de mon cours de Géologie ~~mon~~ ne m'ait pas permis de vous adresser il y a six mois un hommage d'auteur. J'ai pu bien réclamer quelques exemplaires pendant les vacances, si vous ne l'avez pas, je serai heureux de vous l'offrir.

Je prépare en ce moment le second volume de mon cours d'hist. nat. la partie botanique, je ferai d'autres conventions avec lui.

J'ai l'honneur d'être
avec respect
Monsieur
Votre très humble et très obéissant
serviteur
Leymerie

Chauny 26 Novembre 1862

Monsieur

J'aime mieux la nouvelle rédaction de votre note que la première, elle est moins directe contre M. Vayrières supérieur du séminaire et tout aussi forte. Le commencement de la note les 3 premières phrases me semblent un peu écourtées, la note pourrait tout aussi bien commencer par ces mots.

En publiant ce catalogue (ou q.q. chose d'équivalent) nous devons exprimer un regret qu'éprouveront les hommes studieux. etc etc.

Car les deux premières phrases, tout en devant être considérées telles qu'elles sont comme des aphorismes, la transition me semble un peu brusque. Cependant considérés comme tels, ils peuvent très bien rester, en ayant soin comme vous l'avez fait de les mettre à la ligne,

et en alinéas.
Je crois qu'on trouvera généralement à notre énergique mais plus que toute autre personne, il fut pour vous en protester. Je suis convaincu de plus en plus que les causes de la perte de cette belle collection sont l'incurie de Mgr de Gaurgues et l'ignorance des Lazaristes.
Le Supérieur du Séminaire sera médiocrement flatté....
Vous m'avez au besoin Monsieur de dire à vous dire ma manière de voir je le fais en toute simplicité, et vous remercie de votre confiance.
Comme je vous l'écrivais dans ma dernière lettre, je travaille à force à mon cours de Botanique, j'espère que le volume paraîtra vers Pâques prochain. Je vais avoir terminé la première partie, il ne me restera plus que les familles principales à définir. Je compte donner l'historique de la plante son étymologie, les caractères et les propriétés industrielles et médicales

et aussitôt ce travail terminé je
commencerai la zoologie pour
avoir un cours complet. D'ici à peu de temps
l'on pourrait peut-être me reprocher
de travailler trop vite mais vous
savez que depuis 10 ans que je
professe l'histoire naturelle, j'ai
écrit toutes mes classes chaque
année de sorte que je n'ai plus qu'à
coordonner mes notes.

J'ai oublié de vous donner des nouvelles
de notre société, nous sommes toujours
à l'état latent, nous ne marchons
qu'à demi, à cause de la négligence
du secrétaire j'espère cependant
que nous allons ressusciter d'ici à un
mois ou deux

Quant à la bibliothèque qui me concerne
je l'ai pris avec 100 volumes, et
maintenant à l'heure qu'il est, le
président et moi l'avons amenée
au chiffre de 2000 volumes, c'est
un joli résultat. La ville ne nous a
encore rien donné nous attendons
car l'on nous a promis beaucoup

[illegible] car je suis convaincu, la
publication de votre Catalogue
sera une œuvre très utile et pour
mon compte personnelle j'applaudis
beaucoup à cette idée. Je voudrais
que, dans toutes les bibliothèques
ou collections l'on dressât de semblables
Catalogues ce qui avancerait beaucoup
l'histoire d'un pays. A mes moments
de loisirs je tâche de mettre un peu d'ordre
dans mes collections quand aurai-je
terminé je l'ignore, je viens de finir
ces jours ci un premier classement
général mais nullement encore méthodique
j'ai si peu d'instants de libres.

J'ai l'honneur d'être
avec respect
Monsieur
Votre très humble et très
obéissant serviteur.
Edmond Lambert

Mon cher ami

Je vais avec grand plaisir que vous vous disposez à publier le catalogue de votre collection. Elle augmentera par là un nouveau prix et une plus grande utilité, car il y a bien des trésors enfouis dans des collections particulières dont on ignore l'existence. J'approuve vivement la forme

que vous avez donnée à votre
réclamation relativement à
la collection des témoignages
elle vient tout naturellement
à propos de l'énumération de
des collections faites dans le
département. — Je n'ai aucune
observation à faire relativement à
vos appréciations
de ces collections, je n'ai qu'à
vous remercier de votre bienveillance
pour moi. Si vous voulez dire
un mot de mes bien modestes
publications de fossiles veuillez
leur recommander.

Vous pouvez aussi dire qu'à

Verviers : M. Mogine professeur
de sciences au collège, forme
une collection, dans cet établissement,
des fossiles des terrains secondaires
de l'arrondissement. M. Papillon
imprimeur forme aussi une collection
particulière dans le même lieu.
Quelques publications importantes
relativement à ces recherches ont
~~été~~ publiées dans le bulletin de
la société de géologie de France.
J'ai été souffrant d'un gros rhume
qui m'a donné de la fièvre et dans
cette circonstance je vous aurais

répondu plus tôt. Aujourd'hui
quoique mieux je ne suis pas
encore mon envoi au collège.

Veuillez recevoir mes remerciements
pour la confiance dont vous
me donnez tant de témoignages
dans votre lettre ainsi que
mes plus affectueuses
et empressées.

Mo Walther

19 Janvier 1863

Monsieur,

Vous avez dû recevoir ce matin le journal de M. d'Arnott ainsi toute sa réfutation de ce que vous avez dit des collections du Séminaire; et où vous êtes assez mal traité. Cependant ainsi que je le lui ai fait remarquer il est d'accord avec vous sur le fond dès qu'il dit qu'il y a une partie des collections à St Léger et une partie

au grand Séminaire. Donc il y
a eu division. De plus il avance
qu'il y a eu division des échantillons
puisqu'il parle de fragments
conservés par le Séminaire. Tout ce
que vous avez avancé est donc
établi quoique incomplètement par
M. d'Arcelle. — Mais alors
pourquoi les épithètes. Vous jugerez
de ce qu'il convient de faire
dans cette petite affaire.

Veuillez croire à tout mon dévouement
et recevoir mes salutations
très affectueuses.

Samedi matin.

A. Wallet

Monsieur,

Celui qui a l'honneur de vous adresser ces quelques lignes est le Supérieur du Gd Séminaire de Soissons dont vous avez bien voulu vous occuper il y a peu de jours. Ces lignes néanmoins n'auront nullement trait au débat soulevé. Si j'avais j'ai l'honneur de vous voir pendant cinq minutes, je serais plus fort pour ma justification qu'en écrivant très plus longs articles. Au reste, St Vincent de Paul, notre fondateur, nous interdit de nous défendre ainsi.

Monsieur en ce moment, Monsieur, et de postes à votre connaissance la lettre ci-jointe que M^gr a bien voulu m'adresser, et de vous prier de m'aider à atteindre la fin si digne que j'ai en vue. Il m'a semblé que puisque vous connaissiez Mon nom, vous ne trouveriez pas mauvais que j'agisse envers vous comme je le fais entre mes plus intimes connaissances, auxquelles j'adresse paternellement la lettre de sa Grandeur.

En agissant ainsi vis-à-vis de vous, Monsieur, je vous dirai une chose, vous prouve que je suis

œuvre, c'est le Ciel qui la fera réussir. De nouveaux dons viendront s'ajouter à ceux que vous possédez déjà; de nouveaux bienfaiteurs se révèleront, désireux d'avoir une part aux ferventes prières qui se font chaque jour dans votre sainte Maison.

Je vous autorise à communiquer cette lettre si vous le croyez utile au succès de votre œuvre. Comptez sur les 400 fr. que je vous ai promis pour payer la verrière dont je suis heureux de vous faire cadeau à la chapelle du grand Séminaire. J'en suis sûr, vous me rembourserez largement en prières.

Croyez-moi, Mon bon Supérieur,
votre tout dévoué

+ Jean Joseph Evêq.
de Soissons.

Soissons le 7 juin 1863

Monsieur,

Vous me demandez dans votre dernière lettre si effet qu'a produit la petite polémique qui a eu lieu entre M. d'Arcole, il a bien fait que tout le monde est maintenant persuadé que ce que vous avez dit est vrai. M. d'Arcole s'applaudit beaucoup de la manière dont le

a dans le débat, il est seul de son avis; on trouve généralement qu'il a été peu habile. D'ailleurs lors de son second article, il était lui-même convaincu que vous étiez dans le vrai et que M. le Supérieur n'avait rien dit d'exact. —

M. Vaquier me donne à bien le garde de prendre la parole et il regrette la défense peu adroite du directeur de l'Argus; le silence lui aurait plu fort davantage.

Je ne connais pas le nom de l'autre distingué de Caen dont vous me parlez; je n'ai pas lu l'article qui le concerne.

J'ai disposé des exemplaires que
vous m'avez donné en double et
j'en ai fait grand plaisir c'est à dire
vous car votre catalogue a produit
un certain étonnement; on ne connaissait
pas toutes vos richesses. — Quelques
géologues auraient aimé voir de
certains développements mais je
crois que cela aurait entraîné bien
loin.

J'ai mis bien du temps à vous
répondre, tous les jours votre
lettre restait devant moi et
demandait une réponse, mais je
voulais absolument sortir de ma
notice sur les lapidaires de Jouy

Depuis si peu vous dans cette
partie que j'en ai été complètement
absorbé. —

J'ai regretté vivement de ne pas
m'être trouvé chez moi lors que
M. votre fils ainsi que Madame
m'ont fait l'honneur de venir.
Veuillez leur faire mes félicitations
sincères. —

Agréez, je vous prie, l'assurance
de mes sentiments affectueux
et dévoués.

M Walckenaer

C[illegible] 14 juin 1863.

Monsieur

J'ai [illegible] votre idée [illegible]
pour [illegible]
[illegible] en [illegible] tableau [illegible]
[illegible] vous avez eu la bonté [illegible]
[illegible]
[illegible]. J'ai communiqué votre lettre
[illegible] mes bons amis M. [illegible]
qui [illegible] tableaux
[illegible], votre catalogue [illegible]
[illegible]
[illegible] prié de vous en [illegible]
[illegible]; Nous [illegible]
[illegible] travail
sur les [illegible] de [illegible]
par la photographie. [illegible]
paraître [illegible]
[illegible]
[illegible] plaisir de vous en adresser un [illegible]

Neuilly 25 juin 1868

Monsieur

Je viens vous accuser réception du catalogue que vous m'avez envoyé et vous remercier de ce bon souvenir. Cette petite brochure m'a rappelé avec plaisir les quelques heures que je passais chaque dimanche auprès de vous, et la bonté avec laquelle vous m'avez toujours accueilli. Il est bien rare que le dimanche ma pensée ne se porte pas à Liré pour me rappeler ces soirées pendant lesquelles vous m'apprenez à faire le Whist innocent délassement aux fatigues de la semaine. Ces années commencent à s'éloigner mais le souvenir en est encore nouveau et ne s'effacera pas de sitôt de ma mémoire.

J'ai appris par Mr. D'Ennet le mariage de Mr. Edmond avec Mlle Masure. Je connais peu Mlle Masure mais je suis certain qu'elle sera heureuse. Comment ne le serait elle pas? Le caractère doux et conciliant les habitudes de simplicité et d'ordre de Mr. Edmond ne sont elles pas les gages d'une félicité durable.

Veuillez donc bien Monsieur recevoir mes félicitations pour cette union et les offrir de ma part aux jeunes époux. Dites leur aussi que je n'ai pas attendu jusqu'à ce jour pour prier pour eux et que c'est de tout cœur que j'ai uni mes prières à celles de Mr. le Doyen de Meaux pour leur union.

Veuillez Monsieur avec

remerciements agréez la nouvelle assurance de mon respect

Ch Quentin

J'ai lu votre petite discussion avec l'Argus au sujet du cabinet de minéralogie du Gd Séminaire vous savez vous-même ce que j'en pense.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction III
La vicomté et seigneurie de Limé V
Vicomtes et seigneurs de Limé VII
Géologie et minéralogie. — Catalogue 9
Archéologie 11
Antiquités gallo-romaines 14
Antiquités mérovingiennes 18
Objets divers 19
Tableaux 28
Sculptures et terres cuites émaillées 32
Suppléments. Objets divers 34
Appendice 37
Cabinet de M. Masure, à Braine 38
Cabinet du docteur Benoist, à Braine 40
Musées de Laon, Soissons, et collections particulières 42

ous recevons, ce matin même, en destinatio du Musée de Laon, une brochure que M. de aint-Marceaux, propriétaire à Limé (canto le Braine), vient de faire imprimer et qui co ient le catalogue des collections composa le cabinet qu'il a formées dans son châte de Limé avec tant de persévérance et de bo eur. Géologie, minéralogie, archéologie, ob ts d'art et de curiosité, tout est classé av ordre et méthode, décrit avec soin et av fruit pour les amateurs en vue desquels év emment M. de Saint-Marceaux a rédigé son ca logue.

e que nous y trouvons de plus intéressant, c'e t la nomenclature nombreuse des objets pr venant du pays même et dont la quantité pr uve l'amour du sol natal, le soin apporté à r nir et à conserver tout ce qui parle de lui e appelle son souvenir. C'est ainsi surtout qu les collectionneurs sont utiles.

ainsi nous voyons là toute une collection g logique et minéralogique spéciale au d artement de l'Aisne et comprenant de n mbreux fragments de bois silicifiés trouvés d s nos dépôts diluviens; ces fameux s x taillés trouvés à Quincy-sous-le-Mont (c nton de Braine), et faisant concurrence à c ux de Saint-Acheul; des haches en silex p i de l'époque gallo-romaine et trouvées a si à Quincy; toutes les antiquités gallo-r maines, parmi lesquelles un joli petit Cupidon e marbre blanc, sorties des fouilles du Pont-d ncy près Limé, et si bien décrites par M. P oux; des vases et des armes de l'époque m rovingienne provenant d'Arcy-Sainte-Restit e (canton d'Oulchy); une superbe coupe b ptismale de Lesges; des carreaux émaillés d Lesges, d'Armentières, de Saint-Thibault, d Aizy, de l'abbaye de Braine; en fait d'histoire naturelle, une collection de lépidoptères c cueillie en grande partie dans le département d l'Aisne, etc., etc. Nous devons nous arrêter r isque nous ne faisons point un catalogue.

Ce n'est point assez pour M. de Saint-Marc aux; il a voulu consacrer, dans un ample a pendice, son attention aux collections particulières qui se trouvent dans les environs de L mé, ainsi au cabinet de M. Masure qui vient d mourir à Braine et qui collectionnait sur n otre département; ainsi à la réunion de t ableaux que possède M. Bénoit, médecin à B raine.

De plus, M. de Saint-Marceaux a donné a ussi une courte notice sur les musées de L aon, de Soissons, de Saint-Quentin, et sur p lusieurs collections particulières dont il a p arlé avec une rare bienveillance.

Ce catalogue méritait donc, on le voit, l'attention de tous les hommes laborieux qui aiment à apprendre qu'on travaille comme eux et autour d'eux, et qu'entre tous les vrais amis de leur pays il n'y a qu'un bon sentiment: celui de l'émulation en vue de la recherche et du salut de tout ce qui vient de bon et de beau de lui, pour le plus grand intérêt de la génération qui nous suivra et à laquelle on prépare ainsi tant de matériaux utiles. Ed. F.

Journal de l'Aisne. Juin 1863.

Anizy-le-Château. — Nous recevons d'Anizy-le-Château la lettre suivante :

« Monsieur le Rédacteur,

« Je crois utile de vous mettre au courant de certains faits qui se sont passés dans le canton d'Anizy-le-Château, persuadé que vous les apprécierez comme ceux qui en ont eu connaissance.

« Un petit fermier trouve dans son champ une certaine quantité de cercueils romains renfermant chacun un ou plusieurs squelettes, et un nombre considérable de vases en terre et en verre peints ou sculptés, d'armes, de cuirasses, de bracelets, broches, colliers, et plaques d'argent.

« A peine cette trouvaille s'est-elle ébruitée, qu'un antiquaire distingué, arrivant, dit-on, de la ville de Laon, se hâte d'accourir, et, jugeant à l'ignorance du fermier du peu de cas qu'il doit faire de ces reliques archéologiques, lui propose dans son intérêt de le débarrasser d'une partie de ces vieilleries.

« Un collier attirait surtout sa convoitise, mais on désirait le conserver; tout en en promettant un autre bien plus beau, notre antiquaire le met dans sa poche au grand chagrin de la famille. Que faire avec un monsieur de la ville! En résumé, comme tout était précieux, tout fut emporté.

« Le pauvre homme en avait quelques regrets, le temps passé à ces fouilles lui avait été, il est vrai, strictement payé, mais son instinct lui disait que des objets aussi bien ciselés devaient avoir une certaine valeur, il n'osa toutefois souffler mot, et sa seule consolation était d'espérer être moins sot une autre fois.

« Mais ce n'est pas tout, notre antiquaire se doutant bien qu'une mine aussi abondante ne pouvait pas rester improductive, retourne sur les lieux après un certain temps; dimanche 31 mai dernier, je crois, le fermier allait sortir ainsi que sa femme. Bien mal leur prenait comme vous allez voir.

« Ils n'avaient pas de gens, je vous ai dit qu'ils étaient pauvres. Rien que deux enfans restés au logis; et notre antiquaire, encouragé sans doute par la bonne aubaine de sa première visite, fait main basse sur les nouvelles trouvailles, emporte le tout, et part sans crier gare.

« Le fermier alla bien les réclamer, mais rien ne fut rendu.

« Ce qu'il y a de plus étrange encore, c'est que notre antiqnaire avait appris que ce fermier était sérieusement inquiété par le propriétaire du champ; que celui-ci pensant avec raison que son locataire avait dû vendre les objets trouvés sur son terrain, lui réclamait par huissier une misérable somme; c'est qu'en présence de cette mésaventure dont il était la cause première, notre antiquaire ne restitua rien, n'envoya aucun secours, ne prêta même pas quelques écus pour aider la pauvre famille. Vous pouvez, monsieur, ajouter foi entière dans l'exactitude de ces faits que j'ai pensé devoir ne pas laisser ignorer afin de préserver mes concitoyens, les uns, de l'amour de la science à bon marché, et les autres, de l'exploitation.

« J'ai l'honneur d'être, etc. »

***

Observateur du 9 juin 1863.

…30 à 31 fr. les

… reste également
…sieurs gros lots,
…qui restaient sur
…ciants, ont trouvé
…de plus qu'il y a

…irop dit de fro-
…irop massé 42 à
…degrés, 32 à 43.
…ale quelques cas
…die dans certains
…erre, provoquée
…qui règne depuis

et 20 les nos 1, 2, 3 et 4.

Tôles fr 23, 25 et 27 suivant épaisseur.

Poutrelles 17 à 17 50 et 18 fr..

Fers fondus tendre fr. 68, métis fr. 78, fort, fr. 78 les 470 kilos.

Les rails sont toujours cotés fr. 15 50, mais ce prix est plutôt nominal que réel, de même que celui des chevilles à 29 fr.

Charbons. — On s'aperçoit que nous approchons de la fermeture de la navigation. Les affaires ont repris un peu d'activité et il s'est traité quelques marchés Une nouvelle et forte maison vient de se fonder à Paris; déjà elle a fait à Charleroi des achats importants.

123 50; dito tout fût disponible 122, dito épuré en tonnes 131 50; lin en fûts 119 »; d° en tonnes 120 50; chenevis »; œillette commune »

COTE COMMERCIALE (avant la bourse). —

Huile de colza, les 100 k., disp. » »; courant du mois 120 »; juillet 113 50 » août 112 » à » »; — quatre derniers 111 50; quatre premiers 109 50.

Huile de lin, les 100 kil., disp. » »; courant du mois 119 », — juillet et août 118 », 4 derniers 112 ».

Spiritueux.

PARIS, bourse du 16 juin — Cote officielle.

Esprit 3/6 fin betterave fin qualité, 90 degres disponible 64 50; Montpellier disponible 86 degrés, 90.

Dernier cours.	Précéd. clôture.	VALEURS DIVERSES.	Dernier cours.	Précéd. clôture.
460 »	457 50	Midi	306 25	306 25
1055 »	1050 »	Ouest 5 0/0	1010 »	1010 »
481 25	481 25	— 3 0/0	303 75	302 50
462 50	465 »	Bâle nouv.	» »	502 50
98 75	98 75	Grand-Central	306 25	305 »
94 50	94 50	Geneve 1857	307 50	307 50
410 »	408 75	Rhône, 5 0/0	» »	506 25
81 25	82 50	— 3 0/0	» »	310 »
1110 »	1110 »	Ardennes, 3 0/0.	302 50	303 75
437 50	435 »	Dauphiné, 3 0/0	306 25	306 25
228 75	230 »	Bességes, 3 0/0	298 75	298 75
» »	465 »	Sardes	283 75	283 75
» »	490 »	FONDS ÉTRANG.		
275 »	275 »	Belgique, 4 1/2	» »	99 1/2
» »	480 »	— 3 0/0	» »	83 1/2
» »	1200 »	— 2 1/2	» »	58 »
» »	480 »	— banque	» »	1085 »
» »	292 50	Espagne 3 0/0	» »	52 1/2
» »	980 »	— 3 0/0 ext. 1857	» »	53 1/2
» »	1095 »	— dette intér.	» »	51 1/2
310 »	311 25	— p. coupures	» »	49 7/8
» »	790 »	— différ. conv.	48 »	47 3/4
» »	975 »	— pass. nouv.	34 1/4	34 »
995 »	980 »	Piémont, 5 0/0	» »	72 »
» »	1090 »	— 3 0/0	» »	45 »
310 »	312 50	— oblig. 1834	» »	1060 »
1050 »	1050 »	— oblig. 1851	» »	940 »
307 50	307 50	— oblig. 1854	» »	850 »
308 75	307 50	Naples, 5 0/0	» »	71 50
310 »	310 »	Rome, 5 0/0	75 »	75 »
440 »	450 »	Russie, 5 0/0	» »	92 3/4
515 »	515 »	— 4 1/2	» »	92 »
318 75	318 75	Hollande, 2 1/2	» »	60 1/4
493 75	492 50	Autriche, 5 0/0	» »	86 »
295 »	293 75	Haïti, emprunt	» »	735 »

VALEURS DIVERSES.	Dernier cours.	Préc. clôture
Emprunt ottoman	377 50	376 25
MINES, FORGES, etc.		
Crédit foncier (act. n.)	» »	1330 »
Gaz parisien (act. n.)	1800 »	1780 »
Gaz de Marseille	555 »	540 »
Union des gaz	» »	142 50
Messageries impér	860 »	857 50
Comp. maritime	» »	500 »
Magasins généraux	735 »	705 »
Docks de Marseille	855 »	857 50
— Oblig.	» »	292 50
Cie immob. de Paris	245 »	245 »
Caisse des ch. de fer.	67 50	68 75
Société Béchet	» »	470 »
Comptoir Bonnard	83 75	85 »
S/Compt. des Entrep.	270 »	270 »
S/Compt. commercial.	565 »	560 »
Cie des omnibus	995 »	995 »
Omnibus de Londres.	» »	48 75
Voitures de Paris	111 25	113 75
Lin Maberly	» »	515 »
— Cohin	» »	475 »
Quatre-Canaux	» »	1210 »
Jouissance desdits	» »	91 25
Canal de Bourgogne.	» »	990 »
Jouissance dudit	» »	127 50
Compagnie des eaux	383 75	385 »
Eaux de Seine purif.	» »	110 »
Deux-Cirques	» »	215 »
Vieille-Montagne	267 50	268 75
Silésie	» »	120 »
Loire	» »	620 »
Monceaux	» »	710 »
Usine Cail	» »	855 »
Ob. de la v. de Lille.	97 50	97 50

DU BOURG, 15

DIVERS.

larde; — 40 c. en petit-texte. — Lettres port… *al*, 50 centimes la ligne.

uf ares empouillés en
de la lisière du midi au
adjudication,
63, à une heure,
N,
ière de M° *Breval*,
sise à Laon,
u-Marché, n° 1er,
re, cour, vaste

MAISON, dite

Etude de M° BREVAL,

… aux enchères publiques,

à CRAONNELLE,

Au domicile du sieur LECLÈRE,
marchand de Moutons,

Le *Dimanche* 21 *Juin* 1863, à midi,

D'un beau Troupeau

Composé de :

60 Brebis-agneaux, 60 antenais et

Craonne.

Etude de M° RICHART, notaire à Laon

A VENDRE, à l'amiable,

Une pièce de TERRE

au terroir d'ATHIES,

lieudit le Bois Saint-Pierre et appel
les 20 Arpents,

d'une contenance de 11 hectares
10 ares 60 centiares;

Cette pièce tient à la route im…

GETTY RESEARCH INSTITUTE
3 3125 01506 4294